



La Revue Séquentielle

n°133

06 juillet 2020

REVUE NUMERIQUE HEBDOMADAIRE DESTINEE AUX ADHERENTS FSU DES TERRITORIAUX DE L'HERAULT

La Revue Séquentielle est une sorte de revue de presse numérique non exhaustive qui aime faire les pas de côté nécessaire à la compréhension du monde qui nous entoure. De la presse traditionnelle aux éclats de voix glanés ici ou là sur la toile elle tente de restituer une complexité qui nous est souvent confisquée au profit du simple et du binaire. La pluralité des expressions et l'éclectisme des sujets abordés visent à attraper l'attention des lecteurs et contribuer à alimenter les esprits critiques face aux idées reçues.

Bien entendu le contenu idéologique n'engage pas la FSU territoriale mais bien les auteurs des articles.

LE JOUR D'APRÈS ...

POUR UNE FOIS TOUS LES PARTIS
S'ACCORDENT : ILS SONT TOUS
VICTORIEUX AU DÉTRIMENT
DE TOUS LES AUTRES !



LA PHRASE

« Le respect pour la dignité humaine ne se mérite pas, il est une donnée préalable »

La phrase

Tzvevan Todorov



Enzo Traverso : Les déboulonneurs de statues n'effacent pas l'histoire, ils nous la font voir plus clairement

Acta-zone – 26 juin 2020

Dans le sillage du mouvement global contre le racisme et les violences policières né en réaction au meurtre de George Floyd par un policier blanc de Minneapolis, de nombreuses statues symbolisant l'héritage de l'esclavage et de la colonisation ont été prises pour cible un peu partout dans le monde. En France l'actualité a ainsi été marquée ces derniers jours par l'action menée par la Brigade Anti-Nérophobie contre la statue de Colbert devant l'Assemblée Nationale. Dans cet article, traduit du site Jacobin, Enzo Traverso soutient que la vague iconoclaste à laquelle nous assistons, loin de nier le passé, est au contraire porteuse d'une « nouvelle conscience historique » qui vise à libérer le passé du contrôle des oppresseurs. Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur : <https://www.revue-ballast.fr/checker-les-privileges-ou-renverser-lordre/?fbclid=IwAR2KzSUSXAXVdeqE76aEyOeqKUtk7cl4wRW1LUUgSLbW4GN3LvfU495I>



Face à une opinion publique « antiplastique1 » qui gagne du terrain, il devient urgent pour les gouvernements européens et les industriels de réagir. (...) Février 2019. Le gouvernement français et treize géants de l'agroalimentaire2 et de la grande distribution signent un Pacte national sur les emballages plastiques. Il consiste en une série d'engagements volontaires – de promesses, donc – de la part des entreprises signataires... Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur <https://acta.zone/enzo-traverso-les-deboulonneurs-de-statues-neffacent-pas-lhistoire-ils-nous-la-font-voir-plus-clairement/>



« Le recyclage se nourrit du jetable et contribue à perpétuer son utilisation »

Usbek et Rica – 1^{er} Juillet 2020

Militante de l'écologie et des communs, directrice de l'association Zero Waste France, Flore Berlingen a publié le 30 juin Recyclage, le grand enfumage : comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable (éd. Rue de l'échiquier). Avec son accord, nous reproduisons ici des extraits de l'introduction de ce livre qui brise pas mal d'idées reçues sur le recyclage et les imaginaires qu'il véhicule. Été 2018. De nouvelles informations révèlent l'état de plus en plus préoccupant de la pollution plastique des océans.

Face à une opinion publique « antiplastique1 » qui gagne du terrain, il devient urgent pour les gouvernements européens et les industriels de réagir. (...) Février 2019. Le gouvernement français et treize géants de l'agroalimentaire2 et de la grande distribution signent un Pacte national sur les emballages plastiques. Il consiste en une série d'engagements volontaires – de promesses, donc – de la part des entreprises signataires... Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur <https://acta.zone/enzo-traverso-les-deboulonneurs-de-statues-neffacent-pas-lhistoire-ils-nous-la-font-voir-plus-clairement/>

Cancer : l'art de ne pas regarder une épidémie

Terrestres.org – 1^{er} juillet 2020

« Comment se fait-il que, dans une société fondée sur le traitement de l'information et la collecte de données, il soit si difficile d'expliquer la multiplication effrénée de certains cancers ? Célia Izoard en appelle à une refonte des méthodes épidémiologiques pour enfin reconnaître l'impact de la pollution sur la santé. Voilà un fait étonnant : on ne sait pas combien de cancers surviennent en France chaque année. Ce chiffre n'existe pas, il n'a pas été produit. On ne sait pas exactement combien de cancers surviennent, on ne sait pas où ils surviennent. Quand Santé publique France, l'agence de veille sanitaire, annonce, par exemple, 346 000 cas de cancers pour l'année 2015, il s'agit d'une estimation réalisée à partir des registres des cancers, qui couvrent entre 19 et 22 départements selon le cancer étudié, soit 22 % de la population. « Cette méthodologie, précise le dernier bilan publié en 2019, repose sur l'hypothèse que la zone géographique constituée par les registres est représentative de la France métropolitaine en termes d'incidence des cancers »...



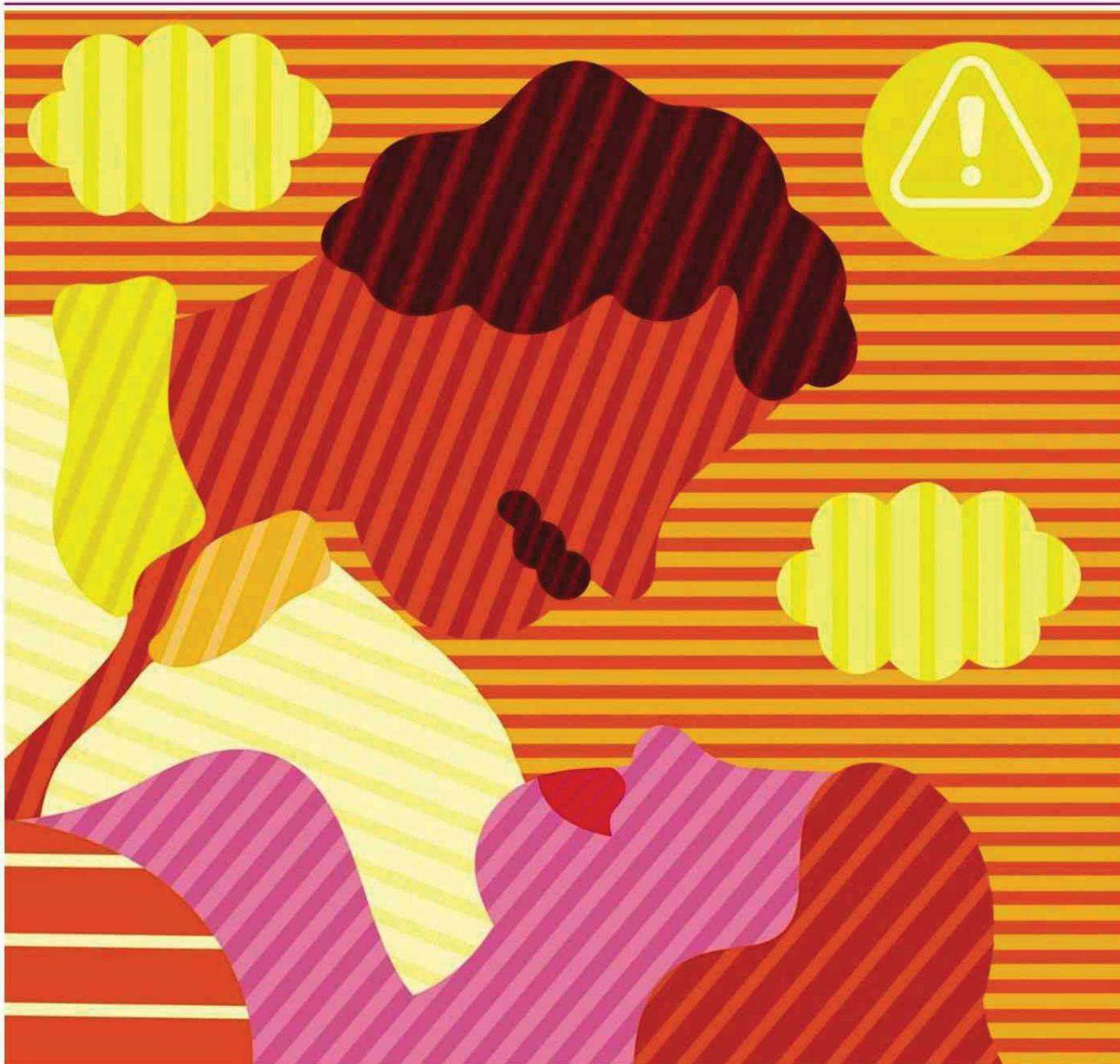
Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur <http://www.terrestres.org/2020/07/01/cancer-lart-de-ne-pas-regarder-une-epidemie/>



Accusé de faciliter les privatisations, le détachement d'office des fonctionnaires devient possible

Banque des territoires – 16 juin 2020

Un fonctionnaire employé dans un service public dont la gestion est confiée à une entreprise peut désormais être détaché dans celle-ci, sans qu'il ne puisse s'y opposer. Un décret précise les conditions d'application de cette disposition de la loi de transformation de la fonction publique, contre laquelle les syndicats sont vent debout. Le détachement d'office des fonctionnaires sur un contrat à durée indéterminée (CDI) lors du transfert d'un service public au secteur privé, ou à une structure de droit public gérant un service public industriel et commercial, est désormais possible. Le décret qui précise les modalités de mise en oeuvre de cette mesure de la loi de transformation de la fonction publique est paru le 13 juin. Au grand dam des syndicats de la fonction publique qui, à l'instar de Force ouvrière ou de la CGT, voient en elle le moyen pour le gouvernement de "privatiser des pans entiers du service public". Lire la suite en cliquant sur le lien ou en copiant cette adresse dans la barre de recherche de votre navigateur https://www.banquedesterritoires.fr/accuse-de-faciliter-les-privatisations-le-detachement-doffice-des-fonctionnaires-devient-possible?fbclid=IwAR1HhHh_ifE9hhQR12WXLK9gQZoYF2K_QVRifjqRSgXCKZcLDXm15YySU



Autant en emporte l'écran

L'inspecteur Harry, Indiana Jones ou Peter Pan véhiculent des clichés racistes. Faut-il assortir chaque œuvre ancienne d'une mise en garde? D'autres approches existent aussi.

Dans le sillage des manifestations contre le racisme et des violences policières déclenchées par la mort de George Floyd, citoyen noir asphyxié par un policier blanc le 25 mai dernier à Minneapolis (Minnesota), la plateforme de vidéo états-unienne HBO Max a pris la décision de retirer provisoirement de son catalogue le film *Autant en emporte le vent*, de Victor Fleming (1939). Le diffuseur »»

» jugeant soudainement indispensable de rédiger un avertissement pour « contextualiser » l'un des plus gros succès de l'histoire du cinéma mondial, récipiendaire de huit oscars en 1940, et dont la peinture raciste du « Vieux Sud » des États-Unis pourrait heurter les spectateurs d'aujourd'hui. Quelques jours plus tard, Warner Bros, le studio producteur, annulait une séance du film prévue au Grand Rex, à Paris, pour la réouverture des salles de cinéma. Il n'en fallait pas plus pour que certains crient à la « censure », au « procès stalinien », au « révisionnisme culturel ». Réactions épidermiques, outrancières, dénoncées par Anne Crémieux, maître de conférences en études américaines à l'université Paris X-Nanterre : « Bien des intellectuels français défendent la liberté d'expression sans reconnaître qu'une réalité liée aux structures de domination empêche d'autres pensées d'avoir droit de cité. » Pour Laure Murat, professeur d'histoire de la culture à l'université de Californie à Los Angeles, « la décision de HBO Max ne relève en aucun cas de la censure, comme on a pu le lire ici ou là – le film n'a jamais été interdit et il est disponible en DVD. Il s'agit seulement d'ajouter un avertissement destiné à donner une contextualisation. On peut discuter son efficacité, mais pas la liberté et la légitimité du diffuseur de vouloir se démarquer du message raciste contenu dans un film qui édulcore l'esclavage, un crime contre l'humanité ayant provoqué des millions de morts ». Comme elle s'y était engagée, HBO Max a remis en ligne *Autant en emporte le vent* le 24 juin, accompagné de deux vidéos ; une introduction de quatre minutes dans laquelle l'universitaire Jacqueline Stewart, professeure d'études cinématographiques à l'université de Chicago, avertit notamment que le film, « d'une importance culturelle indéniable », est aussi « un document de référence sur les pratiques racistes de Hollywood qui ont eu lieu par le passé » ; et une table ronde d'une heure sur le thème de « l'héritage compliqué d'*Autant en emporte le vent* » enregistrée en avril 2019 lors du Classic Film Festival de la chaîne TCM.

Parler de censure ou agiter l'épouvantail de l'autoritarisme quand une chaîne de télévision choisit d'éditorialiser ses contenus revient à nier la possibilité d'un débat. Et à accorder aux œuvres d'art une neutralité dont

elles sont évidemment dépourvues. « Les films ne sont pas neutres, rappelle la sociologue Gisèle Sapiro, ils véhiculent une vision du monde, même si le message idéologique transmis n'est pas toujours explicite. On pourrait se demander quel rapport il y a entre les protestations contre la mort de George Floyd et la représentation des Noirs dans les films. Mais le lien est là : c'est la minoration de certains groupes véhiculée par des œuvres culturelles qui rend possibles les violences contre les personnes issues de ces populations. »

Tout en reconnaissant la nécessité de « civiliser notre vocabulaire et d'abandonner une sémantique ancienne qui nie et qui blesse », Caroline Fourest met en garde contre l'émergence de ce qu'elle appelle dans son dernier livre « la génération offensée », qui aurait l'épiderme si douillet qu'elle ne ferait plus la différence entre une maladresse et une volonté de nuire. « On passe son temps à se mettre en colère contre de faux ennemis », estime l'essayiste, qui voit d'un mauvais œil l'importation dans la culture latine, universaliste, de la simplification communautaire propre à la culture anglo-saxonne. Droit à l'indifférence versus droit à la différence. « Je viens d'un féminisme qui a beaucoup appris du militantisme à l'américaine, en particulier celui d'Act Up, rappelle Caroline Fourest, mais je suis aussi spécialiste de l'extrême droite et je vois les dérives d'une vision strictement ethnique de l'antiracisme. Je plaide pour une culture qui réconcilie au lieu de favoriser la guerre des identités. »

Une réconciliation culturelle qui pourrait passer par la contextualisation systématique des œuvres du passé. En particulier à une époque où

À LIRE

Cinémaction, n° 143, Les minorités dans le cinéma américain, sous la direction d'Anne Crémieux, éd. Corlet, 227 p., 24 €.

Génération offensée, de Caroline Fourest, éd. Grasset, 205 p., 17 €.

certaines étudiants en cinéma, en leur âme et bonne conscience, refusent, par choix idéologique, de voir des films jugés « problématiques ». Comme pour toute production culturelle, la réception des films évolue au fur et à mesure que le temps passe. Le retrait provisoire d'*Autant en emporte le vent* est l'aboutissement, ou plutôt la continuation, d'un débat très ancien. Dès la sortie de l'adaptation à grand spectacle du roman de Margaret Mitchell, en 1939, des voix s'élevaient pour protester contre cette vision idyllique de l'esclavage et pour appeler au boycott du film. Néanmoins, une majorité des spectateurs de l'époque, y compris une partie du public noir, considérait le mélodrame de Victor Fleming comme un progrès en matière de représentation raciale, en comparaison avec *Naissance d'une nation*, classique de D.W. Griffith sorti en 1915, ouvertement raciste, dans lequel les personnages noirs étaient joués par des acteurs blancs grimés. « Autant en emporte le vent a offert le premier Oscar pour une actrice noire (Hattie McDaniel, récompensée pour son interprétation de la servante Mammy) et, en cela, demeure une source de fierté pour la communauté », tempère Anne Crémieux. *Les stéréotypes qui aujourd'hui nous sautent aux yeux – la "mamma" noire, les esclaves contents de leur sort – luttèrent à l'époque contre d'autres stéréotypes, encore plus négatifs, renforcés par Naissance d'une nation : des Noirs fourbes, méchants, prédateurs sexuels. Scarlett O'Hara manque d'être violée par un soldat nordiste blanc, pas par un Noir. »*

En pleine polémique, le magazine *Variety* a publié, le 18 juin dernier, une liste de dix films hollywoodiens qui

« Les stéréotypes qui nous sautent aux yeux luttèrent à l'époque contre d'autres stéréotypes. » *Anne Crémieux, universitaire*

mériteraient un avertissement. À côté de titres attendus comme *L'Inspecteur Harry*, de Don Siegel (1971), décrit pour les méthodes brutales du personnage de flic joué par Clint Eastwood, ou *La Prisonnière du désert*, de John Ford (1956), qui n'est pas connu pour être le western le plus progressiste du genre, figurent deux blockbusters a priori inoffensifs, *Forrest Gump*, de Robert Zemeckis (1994), et *Indiana Jones et le temple maudit*, de Steven Spielberg (1984), épinglés pour les clichés qu'ils véhiculent sur les minorités qui croisent la route de leurs héros : vétérans du Vietnam et activistes de la contre-culture pour le boulotteur de chocolats incarné par Tom Hanks, autochtones primitifs et bons sauvages pour l'archéologue au fouet immortalisé par Harrison Ford. Identifier les préjugés racistes dans les films du passé pour les combattre dans le présent ne doit pas être confondu avec un retour à l'ordre moral. « *Il ne s'agit pas de commencer à revenir sur un siècle et demi de lutte pour l'autonomie de l'art en intentant des procès aux œuvres et en réduisant le jugement esthétique au jugement moral* », assure Gisèle Sapiro. « *Relire un livre, revoir un film, à une époque postérieure, ce n'est pas juger moralement hier avec les yeux d'aujourd'hui, renchérit Laure Murat, c'est révéler des impensés et exercer son jugement critique sur ce qui a façonné notre imaginaire.* » L'idéologie réactionnaire se loge parfois dans les films à première vue les plus anodins. Disney a reconnu que certaines œuvres de son catalogue posaient problème. Un dessin animé raciste de 1946, *Mélodie du Sud*, a été rendu invisible par le studio. En 2019, la plateforme Disney+ a ajouté un avertissement à *Dumbo* (1941), *Peter Pan* (1953) et d'autres classiques du cinéma d'animation maison pour alerter sur les stéréotypes racistes qu'ils pouvaient contenir.

La prise de conscience de la sous-représentation des minorités dans la culture et les arts est l'un des apports les plus importants du mouvement actuel, porté par le slogan Black Lives Matter (« Les vies des Noirs comptent »). « *Ce qui se passe, c'est tout simplement un transfert de pouvoir au profit de publics qui commencent enfin à être considérés* », se réjouit Anne Crémieux. Pour répondre aux désirs de considération de ces spectateurs émancipés, les plateformes de vidéo en ligne par



abonnement sont en train de devenir les catalogues de la mémoire du cinéma, un rôle qui incombait jadis aux cinémathèques, et adaptent leur offre. Netflix vient d'inaugurer une catégorie « Black Lives Matter » avec plus de quarante films et séries dont *Moonlight*, de Barry Jenkins (Oscar du meilleur film en 2017), le documentaire *I Am Not Your Negro*, de Raoul Peck (2016) ¹, ou le dernier long métrage de Spike Lee, *Da 5 Bloods*, inédit en salles. À partir du moment où l'on reconnaît la puissance des médias lorsqu'il s'agit de faire circuler des *fake news*, il est logique de considérer que c'est aussi leur rôle d'éduquer et d'avertir les spectateurs du caractère biaisé de tel ou tel film ou de proposer des contre-regards. « *De quelle nécessité relève la mise à l'honneur d'un film et d'un livre (Autant en emporte le vent) approuvés en leur temps par le Ku Klux Klan ? s'interroge Laure Murat. Il me semblerait plus intéressant d'aller voir ce qui se produisait à l'époque pour parler des relations entre les Blancs et les Noirs – et même de l'amour ou de l'émancipation des femmes. Les années 1920 et 1930 ont été très prolifiques en chefs-d'œuvre sur ces questions, autrement plus audacieux que le récit très convenu des malheurs de Scarlett O'Hara. Prenez tout le mouvement de la Harlem Renaissance, berceau de la culture afro-américaine, auquel appartenait entre autres le cinéaste Oscar Micheaux, dont les œuvres sont si peu diffusées en France. Ne serait-il pas temps de les découvrir plu-*

tôt que d'ergoter sur les mérites et les défauts de certains blockbusters ? » Il y a d'autres approches que la contextualisation. Pourquoi les ayants droit n'abandonneraient-ils pas leurs films problématiques pour les faire passer dans le domaine public et ne plus en tirer profit ? Les studios hollywoodiens vont-ils s'arrêter à quelques cartons d'avertissement ou commencer à produire davantage de films portés par des minorités afin que les représentations d'aujourd'hui et de demain soient plus diverses ? Par ailleurs, faut-il désormais revoir à la loupe #MeToo les films d'auteur sexistes de la Nouvelle Vague, comme *À bout de souffle*, de Jean-Luc Godard (1959) ? Plutôt que de censurer des œuvres datées, Caroline Fourest estime plus intéressant d'en créer d'autres avec cette complexité, ce nouveau regard : « *Cela demande très peu de talent d'être un juge au petit pied alors qu'il en faut beaucoup pour inventer les œuvres d'après.* » Au cœur de ce débat sur le pouvoir idéologique des biens culturels, et sur l'urgence de le partager avec toutes les franges de la société, une citation de George Orwell, extraite de son roman 1984, a opportunément ressurgi : « *Qui contrôle le présent contrôle le passé, qui contrôle le passé contrôle l'avenir.* »

– **Mathilde Blottière**
et **Jérémy Couston**

Illustrations **Ana Jaks** pour *Télérama*

¹ Lire à ce propos *Le diable trouve à faire*, de James Baldwin, Capricci Éditions, 2018.

Comment Macron s'est aliéné les sciences sociales

Il y a trois semaines, le chef de l'Etat a accusé le « monde universitaire » d'encourager l'« ethnicisation de la question sociale »

Près de trois semaines plus tard, la pilule ne passe pas dans le monde universitaire. « Honteux », « grave », « intellectuellement stupide », « violent »... L'indignation reste vive chez de nombreux enseignants-chercheurs, surtout en sciences sociales, contre ce qu'ils considèrent comme une « attaque » du chef de l'Etat.

Au point de départ de cette irritation, il n'y a que quelques phrases rapportées dans *Le Monde* le 10 juin, mais elles ne sont pas passées inaperçues : « Le monde universitaire a été coupable », a estimé en privé Emmanuel Macron, alors qu'il évoquait les mobilisations d'une partie de la jeunesse contre les violences policières et le racisme, intervenues dans le sillage de l'affaire George Floyd. Coupable de quoi ? « Il a encouragé l'ethnicisation de la question sociale en pensant que c'était un bon filon, a poursuivi le président. Or, le débouché ne peut être que sécessionniste. Cela revient à casser la République en deux. »

Dans le viseur du chef de l'Etat, les sciences humaines et sociales. Ces sociologues, ces historiens, ces politistes, qui travaillent sur une kyrielle de thématiques touchant aux discriminations, en ayant recours à la grille de lecture de la « race » – au sens d'une construction sociale selon laquelle des pratiques et comportements sont assignés à des personnes en fonction de leur couleur de peau.

Mouvement de contestation

La levée de boucliers est large, peut-être parce que la formule du président sur « le monde universitaire » est aussi. « La recherche doit pouvoir s'exercer librement, rappelle simplement Gilles Rousset, à la tête de la Conférence des présidents d'université. Cette généralisation du monde universitaire est inacceptable. » « Je suis scandalisé, dit Alain Tallon, doyen de la faculté des lettres de Sor-

bonne université. Si le président de la République, comme l'ensemble des élites françaises, avait mis un pied à l'université, et non pas seulement dans les grandes écoles, il se rendrait compte que ce n'est pas un lieu d'idéologies, mais de savoirs et de réflexion. Que ça lui plaise ou non, le racisme existe et notre rôle de service public est d'analyser et de comprendre toutes ses manifestations. » « Les chercheurs n'ethnicisent pas la question sociale, ils rendent compte des logiques d'ethnicisation dans la société », insiste Nathalie Dompnier, à la tête de l'université Lyon-II, grand établissement de sciences humaines et sociales, pour qui « la charge [du président] est violente ».

Le moment n'est pas anodin : un mouvement de contestation, particulièrement fort dans les sciences sociales, traverse depuis plusieurs mois la communauté des chercheurs, contre un projet de loi sur la recherche dénoncé comme source de plus grande « précarité ».

« Cette polémique intervient dans un contexte de tensions entre le monde universitaire et le gouvernement, dit Christine Rivalan-Guégou, vice-présidente à Rennes-II. Cela va contribuer encore au climat de défiance. » Pour la chercheuse en charge des questions d'égalité et de discrimination dans l'établissement de sciences humaines breton, « ce qui est dérangeant dans ces "propos rapportés", c'est qu'ils ne sont pas étayés de faits précis : cela reste du niveau du procès d'intention, des formules à l'emporie, qui portent un déshonneur sur des travaux de recherche. »

A écouter les historiens, la contestation du discours universitaire et les accusations de parti pris idéologiques ne sont pas nouvelles, mais ses objets ont changé. Si les cours sur le marxisme ou la gauche ont pu faire l'objet de polarisation dans les années 1960, ce sont aujourd'hui sur les questions autour de l'identité, sur la race, la religion, le genre, que se cristallise

sent les tensions. Pour d'autres collègues en sciences humaines, cela va plus loin. « Emmanuel Macron a un problème avec la jeunesse, mais pour ne pas y répondre, il déplace la responsabilité, estime Jean-Louis Fournel, qui enseigne l'histoire politique et culturelle de l'Italie de la Renaissance à Paris-VIII. Ce serait la trahison des élites, mais les universitaires ne sont pas à l'origine de la venue de 20000 jeunes gens devant le tribunal de Paris, le 2 juin [en hommage à George Floyd et à l'appel du comité Adama Traoré], c'est ridicule, le chef de l'Etat le sait bien, c'est donc de l'instrumentalisation, et c'est très grave. »

Lui comme d'autres le soulignent : la tradition de pointer la responsabilité des intellectuels se situe plutôt à droite ou à l'extrême droite. Sous le quinquennat de François Hollande, Manuel Valls s'était cependant aussi illustré par une sortie qui a marqué, contre l'analyse des sociologues concernant le terrorisme : « Il ne peut y avoir aucune explication qui vaille ; car expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser. » Derrière les propos du président, difficile de ne pas voir une référence à une « mouvance décoloniale », parfois accusée d'avoir pris la main sur l'université et imposé ses grilles de lecture. Avec comme base : les « post-colonial studies » venues du monde anglo-saxon, dont la re-



Le moment n'est pas anodin : un mouvement de contestation traverse depuis plusieurs mois la communauté des chercheurs

cherche française s'est emparée au début des années 2000.

« C'est très inquiétant de jouer ainsi de l'anti-intellectualisme, dit Eric Fassin, sociologue à Paris-VIII, codirecteur de l'ouvrage *De la question sociale à la question raciale* (La Découverte, 2009), considéré comme l'une des figures de cette mouvance, ce qu'il dément. Ce n'est jamais bon signe pour la démocratie. » Pour le chercheur, « la réalité, ce sont des mouvements sociaux qui trouvent leurs racines dans une réalité sociale, celle des violences policières et du racisme. »

« Dérives »

Quant à ses prises de position dénonçant régulièrement les « politiques de racialisation de l'Etat », par exemple à propos des contrôles au faciès, il défend le droit d'être un « sociologue engagé » : « Si, quand on tire la sonnette d'alarme sur des dérives qui menacent la démocratie, on est accusé de sortir de son rôle, parce que des universitaires ne devraient pas dire ça, qui donc devrait le faire ? » Ces dernières années, les travaux de recherche se sont développés sur ces phénomènes de discrimination reposant sur l'origine ou la couleur de peau d'un individu, constate la présidente de l'université Lyon-II, Nathalie Dompnier, mais « c'est tout sauf massif », précise-t-elle. « Cela n'empêche aucunement différentes approches de s'exprimer, et

les débats d'avoir lieu, notamment autour du vocabulaire utilisé, de race, racisé, racialisation... »

« Ce ton accusatoire met tout le monde dans le même sac, mais c'est méconnaître les débats qui agitent le monde universitaire sur les questions raciales », souligne Stéphane Dorin, sociologue, qui s'est retrouvé en conflit avec son établissement, après s'être opposé à l'invitation d'Houria Bouteldja, militante du parti antiraciste des Indigènes de la République.

« Je suis atterré », abonde Marie Sonnette, maîtresse de conférences en sociologie à l'université d'Angers. C'est nier des années de recherches, avec un profond mépris pour des travaux qui documentent les processus de discriminations raciales, avec cette question de l'intersectionnalité, qui consiste à poser les différentes grilles de la race, du genre, de l'origine sociale... » Elle qui travaille sur la musique rap,

l'assume : sa génération de trente-naires utilise peut-être plus volontiers ce prisme racial pour examiner la société qu'une génération plus âgée, plus axée sur celui de la lutte des classes, estime-t-elle.

Certains universitaires ont cependant entendu les paroles d'Emmanuel Macron avec un tout autre sentiment. Isabelle de Mecquenem, professeur de philosophie à l'université de Reims est membre du collectif Vigilance universités. Ce réseau entend « combattre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme, de communautarisme et de racialisme prétendant décolonial » et « lutter pour la défense de la laïcité à l'université ». « L'ethnicisation des rapports sociaux est une grille de lecture partiellement légitime, mais elle doit être confrontée à d'autres, estime M^{me} de Mecquenem. Or dans certains départements universitaires, il y a un dévoiement de la fonction critique, avec certains enseignants qui veulent imposer cette grille de manière univoque, et embrassent un usage militant des savoirs. »

Pour elle, le constat d'Emmanuel Macron impose qu'un « état des lieux » soit mené pour vérifier que le service public de l'enseignement supérieur soit bien « indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique », comme il est écrit dans le code de l'éducation. ■

CAMILLE STROMBONI

Un campement de mineurs étrangers installé dans l'est de Paris

L'opération vise à obtenir des conseils départementaux « le respect des droits fondamentaux de ces jeunes », dont la minorité n'a pas été établie par un juge

Ceci n'est pas une colonie de vacances. A l'entrée du square Jules-Ferry, dans le 11^e arrondissement de Paris, des écriteaux ont été fixés aux rampards. Ils invitent le passant à ne pas se méprendre. Les nombreuses tentes qui ont été installées ici dans la nuit du lundi 29 juin au mardi 30 juin n'ont rien d'une invitation au voyage. A l'intérieur, entre 60 et 70 mineurs isolés étrangers ont pris leurs quartiers. Epaulés par cinq associations, dont Médecins sans frontières (MSF), Utopia 56, le Comede (Comité pour la santé des exilés), ils veulent rendre visible leur situation.

Les tentes ont été montées à la nuit tombée, en quelques minutes à peine, et alignées sur deux rangées qui se font face. Quand un équipage de police se rend sur les lieux, le campement est déjà installé. « Il n'y a pas d'évacuation ce soir », convient rapidement une fonctionnaire de la Préfecture de police alors qu'elle s'entretient avec Corinne Torre,

chef de mission France à MSF. Pour cette dernière, l'opération vise à obtenir des conseils départementaux « le respect des droits fondamentaux de ces jeunes ».

Ce sont des garçons, âgés de 15, 16 ou 17 ans et ils viennent, pour la plupart, d'Afrique de l'Ouest. Leur situation devrait leur permettre d'être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, compétence des départements. Mais parce que leur minorité d'âge n'a pas été reconnue, ils se retrouvent à la rue. « Tous ont pourtant fait un recours devant le juge des enfants [pour faire reconnaître leur minorité], souligne Corinne Torre. Il y a des gamins de Paris, des Hauts-de-Seine, des Yvelines... »

Recours devant le juge

Boubacar est de ceux-là. Ce Guinéen de 16 ans est arrivé en France quelques jours avant le début du confinement. En attendant de pouvoir faire évaluer son âge, il a d'abord été hébergé dans un hôtel. Sa minorité n'a finalement pas été reconnue par le

« L'opération que l'on mène permet de rendre visible ce qui est masqué par les réseaux de solidarité »

MÉLANIE KERLOCH
responsable pour MSF des activités de santé mentale auprès de ces jeunes

conseil départemental du Val-de-Marne. Il a beau avoir fait un recours devant le juge pour enfants et attendre d'être convoqué, il se retrouve à la rue depuis presque un mois.

« Je dors parfois [place de la République, parfois place de la Nation. Ça dépend, dit-il. La journée, je marche dans les parcs, je regarde les gens qui jouent au ballon... Parfois je vais à [la station de métro] Couronnes

parce qu'il y a une distribution de repas le midi. Le soir, il m'arrive de ne pas manger. »

Koureissi Mamary a 16 ans lui aussi. Originaire du Mali, il est en France depuis janvier et a fait également un recours devant le juge des enfants. Après une période de plusieurs mois passés « à dormir dans le métro » et « à changer d'endroit à chaque fois que la police nous chasse », il a finalement été pris en charge par MSF qui, depuis le 17 mars, lui payait une chambre d'hôtel.

« Angoisse, tristesse et solitude » « Pendant sept mois, nous avons logé à l'hôtel plus de 90 jeunes à Paris mais aussi 79 à Marseille, une dizaine à Montpellier, 45 à Bordeaux... », énumère Corinne Torre. « Nous, en 2019, avons pris en charge au moins 200 mineurs avec des hébergements citoyens ou des squats », ajoute Yann Manzi, cofondateur d'Utopia 56.

Ces chiffres ne donnent qu'un aperçu très partiel de l'effort fourni par les associations et les

collectifs auprès des jeunes migrants isolés. « L'opération que l'on mène permet de rendre visible ce qui est masqué par les réseaux de solidarité ou noyé dans la masse de ceux qui dorment dehors », souligne Mélanie Kerloch, responsable pour MSF des activités de santé mentale auprès de ces jeunes.

Elle mesure l'impact du « non-accueil » chez ces adolescents : « Cela les affecte psychologiquement, explique-t-elle. Tous les services réservés aux mineurs leur sont fermés car ils ne sont pas reconnus comme tels. Ils n'ont ni accès à la scolarité ni à un travail. Ils se retrouvent dans une situation d'attente qui peut durer de deux à dix-huit mois, à la rue ou dépendants de la charité qu'on veut bien leur donner. Il y a de l'angoisse, de la tristesse et une immense solitude. » Salahou-Dine ne connaît « personne » en France. « Je suis le seul Béninois de tout le groupe présent ce soir », assure ce jeune de 17 ans, arrivé en France en septem-

bre 2019, après être passé par l'Italie, la Libye et le Niger. Pendant plusieurs mois, il a vécu à la rue, échantonnant tantôt porte de La Chapelle, tantôt porte d'Aubervilliers ou encore porte de La Villette, dans le nord-est de la capitale.

De cette errance aux confins de la capitale, en bordure du périphérique, il a gardé un souvenir douloureux. « J'ai peur de retourner dormir dehors », confie Salahou-Dine, qui a pu être logé dans une chambre d'hôtel par MSF depuis le mois de janvier. « Je ne suis pas tranquille, poursuit-il. En venant ici ce soir, j'ai peur de la police, j'ai peur du virus aussi. » Salahou-Dine a été testé positif au SARS-CoV-2 pendant la période de confinement mais il craint une rechute. La semaine prochaine, il devrait commencer à suivre des cours de soutien scolaire dispensés par l'association. Droit à l'école. Mais il prévient : « Si je ne peux pas me doucher, je ne sais pas si je pourrais y aller. » ■

JULIA PASCUAL

Dans les grandes villes, un agent sur trois a touché la prime Covid-19

Chaque collectivité est libre de décider des critères d'attribution et des montants d'une prime pour ses agents. Etat des lieux dans six grandes villes françaises.

PAR TATIANA SEROVA

SALUANT l'engagement remarquable des agents mobilisés pendant l'épidémie, le Premier ministre avait annoncé le 15 avril que des primes exceptionnelles Covid pourraient être versées aux fonctionnaires. Pour les agents de la fonction publique territoriale, elle sera défiscalisée et plafonnée à 1 000 € net. Eboueurs, travailleurs sociaux ou agents de voirie, près de 1,8 millions d'agents sont potentiellement concernés. Mais à quelle récompense auront-ils droit ?

Le principe de libre administration donne à chaque ville carte blanche pour attribuer (ou non) cette prime et fixer ses modalités. Comme ces informations ne sont pas centralisées, la pêche aux chiffres requiert de la patience !

Des critères différents pour choisir les bénéficiaires

« Nous n'avons pas de remontées des chiffres de chaque ville, on dépend de ce que nous donne l'Etat, c'est-à-dire pas grand-chose... » regrette Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des maires de France et maire (UDI) de Sceaux (Hauts-de-Seine). Nous avons donc sollicité les Métropoles, Bordeaux (Gironde) et Marseille (Bouches-du-Rhône) n'ont pas fait suite à



Paris a octroyé le plus grand nombre de primes en nombre de bénéficiaires, mais Lyon métropole (Rhône) a récompensé près des deux tiers de ses agents territoriaux.

notre demande. A Lille (Nord), l'attribution d'une prime est en cours de négociation. Paris, Rennes (Ille-et-Vilaine), Strasbourg (Bas-Rhin), Orléans (Loiret), Nantes (Loire-Atlantique) et Lyon (Rhône) nous ont répondu. Sur ces six grandes villes, près de 24 000 agents (sur 86 400) ont bénéficié de cette prime Covid, soit environ 3,5 agents sur 10.

En majorité, ces collectivités ont opté pour une indemnité proportionnelle au nom-

bre de jours travaillés durant le confinement. Son montant va de 30 € par jour (Orléans, Rennes et Lyon) à 45 € (Paris). C'est la capitale qui a dégainé la première, annonçant l'attribution d'une prime début mars. Le montant a été fixé à 45 €, pour être « suffisamment significatif et prendre en compte les frais de repas dus à l'impossibilité pour les agents mobilisés de disposer de lieux de restauration ouverts », indique un porte-parole de la Ville de Paris.

Sur quels critères les agents récompensés ont-ils été choisis ? Certaines villes, dont Lyon, se sont basées sur le Plan de continuité d'activité (PCA), pour d'autres, c'est la présence sur le terrain qui a fait foi, au détriment des agents en télétravail. Claire Le Calonnec, porte-parole de la CFDT Interco, est sceptique face à ces conditions qu'elle juge restrictives : « Il ne s'agit pas tant de mesurer l'augmentation du temps de travail, mais de reconnaître l'en-

Les montants versés et le nombre de bénéficiaires

Ville	Bénéficiaires (effectif total)	Télétravail	Montant (par jour)
Paris	12 000 (53 000)	NON	45 €
Lyon	6 500 (9 200)	OUI	30 €
Rennes	2 000 (6 000)	OUI	30 €
Nantes	1 600 (7 600)	OUI	25 €
Strasbourg	1 500 (7 000)	OUI	35 €
Orléans	865 (3 600)	OUI	30 €

Lille : pas de chiffres disponibles, négociations en cours.

LP/INFORMAGRAPHIE

gagement et la charge mentale supplémentaires provoquée par la crise. » La Métropole de Lyon a décidé de récompenser l'investissement exceptionnel de ses agents du service informatique : ceux qui ont permis à l'ensemble des équipes de s'organiser en télétravail ont reçu une prime forfaitaire de 650 €. De son côté, Strasbourg a rémunéré les agents en télétravail, dont les informaticiens en PCA, à un montant fixe de 245 € pour la période.

Beaucoup de petites communes n'en attribueront pas

Les travailleurs des Ephad ont aussi fait l'objet d'une attention particulière : Nantes (Loire-Atlantique) a majoré leur prime journalière de 5 €, et Rennes leur en a accéléré

le versement. Si les grandes Métropoles ont été plutôt généreuses avec les agents mobilisés, les petites communes ont parfois eu plus de mal à mettre en place ces primes.

Sophie Huneau, représentante du syndicat Unsa-Territoriaux, explique : « Dans un contexte de second tour des élections municipales [l'attribution de ces primes] ne constitue pas la priorité : beaucoup de collectivités n'en attribueront pas car elles manquent de moyens. »

3,5

agents sur 10 ont perçu ou vont percevoir une prime exceptionnelle Covid dans les six métropoles qui nous ont communiqué leurs chiffres. Soit 24 000 personnes sur un total de 86 400.

Posez vos questions sur les retraites à l'Agirc-Arrco

La caisse de retraite complémentaire des salariés du secteur privé propose cette semaine 12 000 rendez-vous téléphoniques avec ses conseillers pour gérer l'après-Covid.

PAR DANIEL ROSENWEG

IMPACT du chômage partiel, futurs plans de départ volontaire, risque d'allongement des délais, retard de paiement des pensions... La crise sanitaire et ses effets inquiètent les Français. Chaque année 700 000 d'entre eux partent à la retraite. La semaine dernière, un chat (débat en ligne) coanimé par l'Agirc-Arrco a suscité en une journée 4 000 questions au lieu des 500 habituelles.

Ce régime de retraite complémentaire du secteur privé, qui verse une pension à 13 millions de bénéficiaires, a décidé

d'organiser une édition spéciale de ses Rendez-vous retraite, en complément de celle prévue à l'automne. D'ici à vendredi, 12 000 rendez-vous téléphoniques sont proposés sur le site Agirc-Arrco.fr, ainsi que des centaines d'échanges par chat, de lundi à mercredi. Près de 1 000 conseillers sont mobilisés*.

« Un impact quasi nul du chômage partiel »

« De mi-mars à fin avril, on est tombés entre 8 000 et 10 000 demandes de retraite par semaine, rapporte le directeur général de l'Agirc-

Arrco, François-Xavier Selleret. Depuis fin mai, on est revenu à 20 000, le niveau d'avant-crise, sans constater de rattrapage. » Le professionnel n'exclut pas que des salariés proches de la retraite aient figé leur projet. « Le développement du télétravail peut inciter des gens à revoir leur départ », glisse-t-il.

Les conséquences des mesures sanitaires suscitent des questions. « Il n'y a pas de retard dans le paiement des pensions ni d'allongement des délais de traitement des dossiers », veut rassurer François-Xavier Selleret. Pour pré-



venir les retards, l'Agirc-Arrco a assoupli les procédures. « On n'a pas demandé de pièces justificatives impossibles à obtenir durant le confinement, mais des déclarations sur l'honneur. » Une souplesse maintenue jusqu'à la sortie

de la crise, annonce-t-il. Autre sujet sensible, l'impact du chômage partiel, qui a touché quelque 8 millions de salariés. « Il n'y a pas de charges sociales sur le chômage partiel, mais l'Agirc-Arrco compense et inscrit des points, sans contrepartie de cotisations, pour que les assurés ne soient pas pénalisés, rappelle le directeur. Le chômage partiel a un impact quasi nul sur la date de départ et sur le montant de la pension. »

La crainte d'une vague de chômage suscite également des interrogations. « Tant qu'une personne est indemni-

sée par Pôle emploi, nous accordons des points à hauteur de ce qui était crédité avant la période de chômage. C'est le dernier salaire qui détermine le nombre de points », résume François-Xavier Selleret.

Et en cas de plan de départ volontaire (PDV), si on est près de la retraite, que faire ? « Tout dépend du projet de vie, si on a des enfants à charge, un crédit en cours, l'envie de partir, réplique le directeur. Il n'y a pas de réponse type. »

*Rendez-vous retraite : du 22 au 26 juin. Informations et prise de rendez-vous : www.agirc-arrco.fr.

Ehpad : la lente libération des « derniers confinés »

Des résidents et des soignants racontent le traumatisme de l'isolement et la joie de pouvoir se retrouver

REPORTAGE

MAROMME (SEINE-MARITIME) -
envoyée spéciale

Et après tout ça, on fera une grande fête», s'enthousiasme la directrice au milieu du restaurant de la maison de retraite Les Aubépains, à Maromme, petite ville ouvrière de la banlieue de Rouen. Ce jour-là, les boules à facettes n'ont pas encore remplacé les lustres du plafond, et la musique se résume à quelques cliquetis de cuillères contre les bols de fromage blanc du dessert. Les résidents sont assis à leur table, séparés par le mètre barrière de la réglementation sanitaire en vigueur. «Les soignants ont été courageux, mais vous aussi vous avez été très courageux de rester dans vos logements pendant tout ce temps», félicite Marie-Pascale Mongaux, avant que retentissent les applaudissements.

C'est aujourd'hui le premier jour de la libération pour les 80 habitants de cet Ehpad. Après trois mois à prendre leurs repas dans leur chambre, ils peuvent enfin déjeuner tous ensemble. Depuis le 16 juin, le déconfinement progressif des maisons de retraite est en cours sur tout le territoire. Visites sans rendez-vous, reprise de la vie sociale à l'intérieur, sorties de nouveau autorisées... les derniers confinés de France retournent prudemment à une vie normale, sous l'égide des directeurs d'établissement qui décident du protocole de sortie de crise à l'échelle de chaque structure.

Madeleine Luchini, 95 ans et «aucun lien avec Fabrice», s'empresse d'attraper sa pochette rouge pour raconter comment elle a vécu cette période. A l'intérieur, un agenda bleu, sur lequel cette ancienne secrétaire de l'Inspection académique note tout. Elle en sort un papier à l'écriture tourmentée. Dessus, il y a écrit «treize semaines», comme la durée trop longue de ces heures écoulées à lire, faire des mots fléchés et des réussites, sans voir personne de l'extérieur. «J'ai eu des petits coups de cafard, mais c'est comme ça, je ne me suis pas rebellée, j'ai tout respecté. C'est ce que vous voulez, la consigne, c'est la consigne.»

La blessure du confinement se mesure aux yeux humides de cette femme blonde quand elle évoque la surprise que ses proches lui ont fait quelques jours

Dans un Ehpad, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), le 7 juin.

ANNE-CHRISTINE
POUJOLAT/AFP



auparavant. Dans un couffin, déposé sur la table de deux mètres qui sépare les visiteurs des pensionnaires, sa petite-fille lui a présenté son dernier-né. Elle en pleurerait encore : «Je n'ai pas pu le toucher bien sûr, mais rien que de le voir c'était formidable.»

« Un siège qui n'a pas eu lieu »

Quelques mètres plus loin, Jacques Billeaux, 86 ans, boude son jambon et ses pommes de terre grillées. Avec «l'enfermement», il n'a plus d'appétit, a perdu du poids. Sa femme est morte au début du confinement, après soixante-trois ans de mariage et quatre enfants. Il n'a toujours pas pu sortir voir sa tombe. Les informations à la télévision, les images des badauds se promenant dehors sans masque l'énervent. Il a l'impression que «les vieux, ces derniers confinés, sont des pestiférés». «Je me suis senti très seul, rien que là ça me fait beaucoup de bien de parler», poursuit cet ancien responsable administratif, rêvant d'aller chercher ses disques de musique classique dans son appartement.

Sous le patio, Christine et Marie-Claude discutent, après leur déjeuner libéré. «C'est chouette de se retrouver, c'est dingue, ce n'est pas pareil que de manger froid et toute seule», se réjouit la première. La deuxième a beaucoup souffert : «Je pleurais comme une gamine de 16 ans. J'ai trop regardé la télé, avec tous ces gens en Ehpad qui mouraient asphyxiés, j'ai vraiment eu peur de mourir moi aussi». Christine attend d'être relâchée pour aller marcher le long de la rivière, toute seule. «Ah non, moi je voudrais aller à Rouen dans un magasin», surenchérit Marie-Claude, alors que la capitale normande n'est qu'à sept kilomètres de Maromme.

Le confinement a aussi eu des conséquences capillaires. Marie-Claude parle avec bonheur de ses retrouvailles avec le coiffeur, qui a permis de rattraper ses racines blanches qui perçaient sous sa teinture rousse. «Je n'ai pas beaucoup de gaieté dans ma vie, et les ongles et les cheveux c'est important. Ça ne peut pas être un tas de foin, sinon il ne me reste plus rien», se justifie-t-elle.

« Les résidents sont très endurants, c'est une génération qui a vécu la guerre, l'exode »

AGNÈS GUEDJ
médecin coordinatrice

A l'étage, au détour de ces couloirs colorés de vert pomme qui donnent plus à l'endroit un air de crèche pour enfants que d'établissement pour personnes âgées, Agnès Guedj, la médecin coordinatrice raconte ces étranges semaines. «Les résidents sont très endurants, c'est une génération qui a vécu la guerre, l'exode. Ils nous ont beaucoup parlé de ça, que ça leur rappelait la guerre.» Marie Huault, la psychologue, abonde. Les deux femmes se rappellent aussi les crises sur la viande pas assez cuite, la podologie qui ne venait plus faire les soins des pieds ou l'impossibilité de se rendre au supermarché à

quelques encablures des Aubépains. «Et le coiffeur, bien sûr le coiffeur! C'est un truc majeur dans les Ehpad. Dans mon ancien service de gériatrie, on disait il y a trois choses importantes dans la vie: l'amour, la mort et le coiffeur», s'amuse la docteure.

Quand la maison de retraite a fermé ses portes mi-mars, les soignants se sont réorganisés pour passer voir les résidents tous les jours et combattre la solitude qui les guettait, cette peur qu'ils ne meurent pas tant du Covid que d'isolement. «Je me suis tapée jusqu'à trois parties de Scrabble par jour», sourit Marie.

Le virus n'est jamais entré. Mais Marie et Agnès ont craint la contamination, un cas s'étant déclaré dans une autre maison du groupement. «Si ça entre, comment on fait? Et on savait que ça ne pouvait être qu'à cause de nous. La culpabilité était latente chez les soignants, on se regardait en chiens de faïence, au moindre micro-rhume, ou impression de rhume, on testait», explique Agnès. Dans le placard de son bureau, un classeur transparent. «Ça, c'est mon grigri

que je garde, c'est le classeur Covid.» Elle tourne les pages : «Il y a tout le protocole dedans, les ordonnances en cas de détresse respiratoire, et même le Rivotril. On s'est préparés pour un siège qui n'a pas eu lieu», philosophe la médecin.

Dans son bureau aux murs saumon, Marie-Pascale Mongaux, la directrice de l'établissement et correspondante régionale Normandie de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) peste contre le masque de protection qu'elle porte. «J'en ai marre de ce truc, c'est fatiguant. Même quand on a rouvert les visites aux familles masquées, c'était une bonne nouvelle, mais c'est glauque aussi, cette rigidité, cette froideur, sans aucun toucher, ça assèche tout.»

« Je suis capitaine »

Le 16 mars, au début du confinement, la directrice a convoqué les familles des résidents dans une salle municipale. Devant l'assemblée, elle a filé la métaphore de la croisière, de son établissement comme un bateau qui s'éloigne, sort de la société, part pour une durée indéterminée, mais qui doit y aller. «Je me suis surtout engagée à la transparence, à ne pas être cette directrice sachante, verticale, sans failles. J'ai fait le choix d'assumer ma vulnérabilité.»

Sur le canapé noir de son bureau, entourée de grands bidons blancs de gel hydroalcoolique, elle décrit ses douze heures de travail tous les jours pendant trois mois, le poids écrasant d'avoir la vie de 200 personnes entre les mains. «Je suis capitaine, j'ai jamais pris autant de décisions de ma vie.»

Marie-Pascale Mongaux a senti monter son irritation face à ce quotidien «dégradé». Celle de voir ses pensionnaires en chemise de nuit à 14 heures, parce que c'était plus facile à gérer pour le personnel. «Une personne âgée que vous mettez en pyjama l'après-midi, vous lui dites que c'est la nuit, après elle se couche, se dérègle, c'est maltraitant», s'insurge-t-elle.

Elle s'est répété que le principal était qu'il n'y ait pas de malades aux Aubépains... Mais sa colère a explosé, elle a dû se faire accompagner : «Finalement, la peur d'un événement peut être aussi marquante que l'événement lui-même, qu'il se produise ou pas.»

LORRAINE DE FOUCHER

La famille, valeur refuge pour affronter la crise liée au Covid-19

L'étude de deux chercheuses de l'université de Bourgogne Franche-Comté montre un renforcement des liens pendant le confinement

Comment le confinement a-t-il modifié les configurations familiales? Avec qui et où avons-nous choisi de vivre pendant ces deux mois? De quelle façon cet épisode a-t-il joué sur les relations au sein du foyer et, en dehors, avec les autres membres de la famille? Les chercheuses Veronika Kushtanina et Virginie Vinel, respectivement sociologue et anthropologue spécialistes de la famille, des âges de la vie et des soins au Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LaSA) de l'université de Bourgogne Franche-Comté, se sont penchées sur les effets de cette séquence achevée le 11 mai.

Du 15 avril au 10 mai, elles ont diffusé un questionnaire sur des pages Facebook consacrées au confinement et par les réseaux universitaires, afin de sonder les configurations créées à cette occasion et d'interroger les solidarités au sein des foyers. Leur échantillon, composé de personnes plutôt diplômées, en majorité des

femmes, et avec une surreprésentation de jeunes de moins de 30 ans, ne représente pas toute la société française. Les quelque 4300 fichiers exploitables obtenus permettent toutefois d'appréhender une diversité de situations, selon les premiers résultats consultés par *Le Monde*.

Plusieurs tendances se dégagent. La première est celle d'un recours au regroupement familial. Ainsi, 48,4% des répondants qui vivaient seuls avant le confinement ont choisi de se confiner en couple ou avec leur famille. Alors qu'un tiers des répondants vivaient seuls avant, ils n'étaient plus que 16% pendant la période. C'est particulièrement le cas des étudiants, très représentés dans l'enquête. Le choix de la résidence temporaire varie : chez les parents, mais aussi pour les jeunes en couple chez les parents de leur petit(e) ami(e), avec parfois une alternance entre les domiciles des parents de chacun. Un mouvement qu'on retrouve d'ailleurs

Parmi les femmes vivant seules auparavant, 46% sont restées dans cette configuration, un taux qui grimpe à 59% pour les hommes

pour les enfants de parents séparés, qui ont poursuivi leurs allers-retours, autorisés au titre de «motif familial impérieux».

Les deux chercheuses ont interrogé les motivations de celles et ceux qui ont quitté leur logement pour en rejoindre un autre. La peur de se retrouver seul figure en tête, et s'accompagne souvent du désir d'affronter avec ses proches un contexte anxieux, mais aussi du souhait d'avoir une vie plus confortable,

saine et compatible avec le travail et les études à distance.

Sans surprise, la petite taille du logement et, à l'inverse, la possibilité de se retrouver dans une habitation dotée d'un espace extérieur font partie des raisons invoquées par ceux ayant fait le choix de partir de chez eux. «Etudiante, je vivais dans un petit appartement sans lumière. Mes parents habitent à la montagne, ont un jardin, ainsi il est possible de passer du temps dehors», écrit une des sondées. Ce qu'un autre résume sans façons : «L'appartement en confinement, ça craint.»

« Proximité préexistante »

A côté de ces regroupements, les questionnaires font apparaître les profils des personnes restées confinées seules. Pour ces dernières «se dégage un effet de genre et d'âge assez prégnant», relève Virginie Vinel. Les quadragénaires et les hommes sont les plus concernés. Parmi les femmes vivant seules auparavant, 46% sont restées

dans cette configuration, un taux qui grimpe à 59% pour les hommes. Ce qui laisse à penser qu'en de telles circonstances les femmes ont davantage que les hommes eu tendance à rejoindre leurs enfants, ou un parent plus âgé.

Autre enseignement à la lumière des premiers résultats de cette enquête : les relations à l'intérieur du foyer sont restées globalement stables. «En général, le choix du mode de confinement s'est fait sur la base de bonnes relations», explique Veronika Kushtanina. Pour beaucoup, le fait de s'être confinés ailleurs que dans leur logement habituel marque une proximité préexistante. Laquelle a été renforcée pour certains pendant cette période : 16% des répondants témoignent d'une amélioration de leurs relations avec leur père, 18% avec leur mère, 30% avec leur fille et 25% avec leur fils.

Un tableau qui ne doit pas masquer cependant l'existence de tensions, préviennent les deux

chercheuses. «Environ 10% à 15% de répondants ont indiqué que les relations au sein de la famille ont été plus difficiles ; 8% témoignent ainsi de relations dégradées au sein du couple», précise Veronika Kushtanina. Des tensions qui ont parfois provoqué des changements de lieux de confinement.

Mais globalement, la famille semble avoir rempli durant ces quelques semaines un rôle de solidarité. «Les personnes identifiées comme les plus vulnérables ont été protégées par les autres», relève Virginie Vinel. On le voit aussi avec la famille hors du logement.»

Une attention qui s'est traduite de multiples façons : par des appels téléphoniques accrus pour prendre des nouvelles, le fait d'aller faire les courses pour les parents âgés afin d'éviter qu'ils sortent de chez eux, mais aussi par des moments de partage avec les enfants de la famille (jeux, sport) grâce aux outils numériques. ■

SOLÈNE CORDIER

APPEL AU GOUVERNEMENT

Quatorze syndicats d'Air France ont publié une lettre commune dans laquelle ils demandent à être reçus par le gouvernement. Air France s'apprêterait à supprimer entre 8 000 et 10 000 emplois.

2000

C'est le nombre d'embauches que prévoit SNCF Réseau pour 2020, notamment sur des postes « prioritaires », comme les aiguilleurs ou les électriciens, a précisé l'entreprise.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Huit millions de télétravailleurs demain encore ?

La nouvelle étape du déconfinement depuis lundi ne met pas fin au travail à distance développé massivement depuis mi-mars. L'heure est à l'organiser pour qu'il ne soit plus subi.

Institutions, syndicats, directions des ressources humaines (DRH) ont révélé, grâce à de nombreuses enquêtes réalisées pendant le confinement, le passage forcé et généralisé au télétravail, mais en mode dégradé. Pourtant, une grosse majorité de salariés plébiscitent ce recours au travail à distance et plus largement encore depuis que les Français ne sont plus obligés de rester enfermés entre quatre murs. Ce tournant impromptu apparaît désormais ancré. Comment tirer les leçons d'une crise qui a largement changé la façon de travailler ? Et comment améliorer cette nouvelle organisation du travail désormais amorcée à grande échelle ?

Alors que, vendredi, syndicats et patronat entamaient le deuxième round de leur discussion sur le sujet, et que l'Association nationale des DRH estime qu'on ne « pourra pas revenir en arrière », l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) rendait, la semaine dernière, les résultats définitifs de son enquête entamée pendant le confinement.

Cette étude confirme la « démocratisation » de ce mode d'organisation, détaille Ségolène Journoud, de l'Anact, en renouvelant à 47 % le panel des habituels télétravailleurs. Désormais, une place plus importante a été faite aux femmes, aux professions intermédiaires et aux employés de petites entreprises. Le télétravailleur n'est plus seulement un homme de 45 ans travaillant dans une grande entreprise liée aux services.

« Ceux qui conçoivent le travail ne sont pas ceux qui le réalisent »

Premier point largement sous-estimé pendant la crise : l'impact sur la santé psychique. Le cabinet de conseil Empreinte humaine a réalisé trois enquêtes dans ce domaine. Pour son consultant Christophe Nguyen,

« la santé psychologique est restée un angle mort de la prévention : on a parlé beaucoup de gestes barrières, de mesures sanitaires, mais peu de la dimension psychologique ». Or, ce qu'il nomme le « niveau de détresse » des salariés pendant la période a été aussi important du côté des télétravailleurs que des employés en présentiel : dépression, épuisement, conséquences des douleurs physiques (troubles du sommeil, problèmes cardio-vasculaires, mal de dos, TMS...). Organisé dans l'urgence, ce mode de travail à domicile n'a pas pris en compte l'environnement dans lequel il était imposé : appartement parfois exigu, impossibilité de s'isoler, outils non ergonomiques. Ainsi, selon les constats de son cabinet,

27 % des gens contraints ne veulent pas continuer à travailler à distance. Parmi eux, 72 % sont en détresse psychique. D'où l'importance, comme le revendiquent les syndicats CGT, CFDT, Unsa, CFTC, que la liberté de choisir ce mode d'organisation soit laissée aux personnes.

Pour Christophe Nguyen : « Les gens se sont beaucoup adaptés pendant cette crise, en compensant, en s'engageant. Les organisations n'ont pas suivi. Un manager m'a dit "c'est dommage que les entreprises n'aient pas attrapé le Covid" : elles restent lourdes, contradictoires en matière d'efficacité. » 57 % des salariés réclament plus de règles : sur l'encadrement, le droit à la déconnexion. 60 % critiquent l'« e-réunionite » aiguë : cette façon de multiplier et d'allonger les réunions virtuelles qui fragmentent le travail et augmentent l'amplitude horaire. 39 % se sentent isolés et se posent la question du lien social, tout en se plaignant d'une absence d'autonomie. « Ceux qui conçoivent le travail ne sont pas ceux qui le réalisent », remarque le consultant auquel on s'est plaint d'un phénomène d'« e-taylorisation ». La moitié des salariés s'estiment non consultés sur le travail qui les concerne personnellement. « Ce n'est

« IL FAUT DES DISCUSSIONS PRÉALABLES AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL LORS DE LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL. »
SÉGOLENE JOURNOUD (ANACT)



L'impact sur la santé psychique pendant la crise a été largement sous-estimé, que ce soit dépression, épuisement ou conséquences des douleurs physiques. Stéphane Allaman/Sipa

pas qu'un changement d'outil, mais aussi un changement managérial », analyse Ségolène Journoud, avec des conséquences parfois nocives : « Un quart vivent de la malveillance, du harcèlement, des relations agressives au travail. » Cette crise bouscule le sens du travail, questionne le rôle du salarié et pas seulement celui des travailleurs mis au chômage partiel.

Un retour collectif d'expériences pour améliorer la reprise

Le télétravail est donc une organisation du travail à part entière, qui demande une prévention et de l'accompagnement spécifiques. Unitairement, les organisations syndicales poussent à une négociation interprofessionnelle, quand le Medef freine des deux pieds. « Longtemps, l'entreprise a eu une approche individuelle selon son orientation sociale, ajoute Ségolène Journoud, prenant en compte ceux qui habitaient loin, qui avaient des problèmes familiaux ou en situation de handicap. On a mis en place beaucoup de "travail gris", c'est-à-dire non formalisé par un accord ou une charte. » Désormais, l'approche doit être collective

dans « une démarche partagée, concertée, paritaire, structurée » avec les représentants du personnel. L'Anact prône un retour collectif d'expériences pour reconnaître les bonnes idées, proscrire les erreurs, améliorer la reprise et mieux se préparer pour demain si une nouvelle crise surgissait... Fort de ces conclusions, le groupe Malakoff Humanis a déjà mis en place un process avec ses 11 000 salariés. « Après le constat collectif, précise Anne-Sophie Godon-Rensonnet, directrice innovation chez Malakoff Humanis, le groupe s'est donné plusieurs mois pour réfléchir à une nouvelle organisation (aménagement de l'espace de travail, nouvelle implantation géographique) et a programmé les discussions avec les instances représentatives du personnel en fin d'année. » Pour Christophe Nguyen, « la direction doit considérer la santé psychique aussi importante que la productivité ». C'est pourquoi « la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels doit être utilisée comme une occasion primordiale aujourd'hui pour bien intégrer cette prévention », souligne Ségolène Journoud, de l'Anact. ●

KAREEN JANSELME



Israël-Palestine. Jérusalem détruit méthodiquement ses maisons arabes

Pour pousser les Palestiniens à quitter la Ville sainte, les Israéliens leur accordent rarement de permis de construire. Et tout logement bâti sans permis devra être démoli par ses propres occupants, explique le site libanais *Daraj*.



CARTOON MOVEMENT

—*Daraj* (extraits) *Beyrouth*

Avec une simple masse à la main, Saleh Al-Chawbaki enfonce les murs de sa maison de deux étages. Il ne fait qu'exécuter une injonction de la municipalité israélienne. Celle-ci a ordonné la démolition pour défaut de permis de construire. Or ce permis est attribué avec une extrême parcimonie aux habitants palestiniens de Jérusalem-Est.

"J'en pleurerai mais, si je ne le fais pas moi-même, la municipalité enverra des bulldozers pour raser les murs, soupire-t-il. Et dans ce cas, ce sera facturé un demi-million de shekels [129 000 euros]." À quoi il faudrait ajouter une amende de 90 000 shekels [23 000 euros], somme dont il ne possède pas le premier sou.

Il n'aura donc plus de toit, mais il n'en est pas moins résolu à rester

dans la ville dont il est originaire, et plus précisément dans le quartier de Selwan, au sud de l'esplanade des Mosquées. Il a donc installé une tente sur les gravats, et c'est là, dans cette tente, que vivront désormais les huit membres de sa famille.

La gorge serrée, Saleh explique qu'il n'y a pas pire épreuve que de devoir détruire de ses propres mains ce qu'on a mis des années à construire à la sueur de son front. "Mais je n'ai pas d'autre choix. Autrement, n'ayant pas l'argent pour payer les pénalités, je finirais en prison." Et d'ajouter : "Ils peuvent m'obliger à détruire ma maison, mais ils n'arriveront pas à détruire ma fierté, ni l'amour qui me lie à cette ville. Je ne partirai pas. Plutôt mourir dans ma tente."

Des milliers d'autres habitants palestiniens de Jérusalem vivent avec la crainte permanente de

devoir avaler la même potion amère. Selon l'organisation israélienne Ir Amim [ONG israélienne qui travaille sur le conflit israélo-palestinien à Jérusalem], qui recense les violations israéliennes des droits des Palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la municipalité hiérosolymitaine a obligé 35 Palestiniens à détruire leur habitation durant les seuls six premiers mois de cette année 2020.

Pour 2019, le nombre de maisons détruites à Jérusalem-Est s'élève à 169, dont 42 des mains de leurs propriétaires, selon B'Tselem, une autre organisation

Entre 2004 et fin 2019, la ville a mis à la rue 3 177 personnes, dont 1 704 mineurs.

israélienne de défense des droits des Palestiniens. C'est le chiffre annuel le plus élevé depuis 2004. Ces destructions ont mis à la rue 328 Palestiniens, dont 182 mineurs. Au total, la municipalité a détruit ou fait détruire 978 maisons entre 2004 et la fin de 2019, mettant 3 177 personnes, dont 1 704 mineurs, dans la rue.

Parmi eux, Sanaa Farrah, de la localité de Beit Hanina, dans le nord de Jérusalem. Ce n'est pas moins de trois fois qu'elle a connu cette épreuve depuis la construction de sa maison en 2005 : "À l'époque, nous avons fait la demande d'un permis de construire, mais on nous a dit qu'il fallait payer un demi-million de shekels [129 000 euros]. C'est une somme énorme, impossible à payer pour nous. On n'avait d'autre choix que de construire quand même. Nous avons passé des années à économiser, puis à construire. Jusqu'à ce que la municipalité sorte un ordre de destruction pour défaut de permis."

"La première fois qu'on nous a obligés à la détruire, c'était en 2011. Ensuite, nous avons passé deux années en location. Après avoir reconstruit, nous avons été contraints de détruire notre maison une nouvelle fois en 2018. Et cette fois-ci, c'est la troisième fois. On nous a donné deux jours pour faire place nette."

Rouleau compresseur. Debout sur les gravats, elle verse des larmes d'impuissance en pensant à la perspective de se retrouver dans la rue avec son mari malade et ses cinq enfants. D'autant que la famille avait mis toute son épargne dans la construction de cette maison et qu'il ne lui reste plus rien pour recommencer ailleurs.

Elle dénonce cette "politique ignoble", qu'elle ressent comme une injonction à s'automutiler. Mais elle aussi refuse catégoriquement de partir. Elle a donc installé sa famille dans une tente plantée sur l'amoncellement de pierres et de débris de béton pour signifier aux Israéliens qu'elle ne va pas céder au rouleau compresseur de leur pouvoir.

En empêchant quasiment toute possibilité de construire légalement, Israël cherche à rendre la vie impossible aux Palestiniens, à les pousser à partir et à renverser l'équilibre démographique au profit des Israéliens juifs.

Selon Fakhri Abou Diab, [porteur-parole du comité des habitants de

Selwan], "les Palestiniens continuent de subir les pratiques racistes de l'occupant israélien, qui exige des sommes exorbitantes pour la délivrance d'un permis de construire. Et s'ils sont dans l'incapacité de payer, la peine est double, puisqu'ils ne sont pas seulement privés de leur toit et de leurs biens : on leur brise en plus le moral en les obligeant à casser les murs [de leur maison] devant les yeux de leur épouse et de leurs enfants. Tout cela dans le but de les humilier, de les pousser à quitter la ville et de faire de la place pour les colons."

En menant cette politique, Israël enfonce la quatrième convention de Genève.

Le quartier qui subit cette campagne de la façon la plus impitoyable est justement celui de Selwan, où se trouvait la maison de Saleh Al-Chawbaki. Pour l'occupant israélien, il s'agit de vider cette partie de la ville contiguë à l'esplanade des Mosquées [mont du Temple pour les Israéliens] de ses habitants palestiniens et d'y faire avancer le projet de judaïsation de la ville, par la construction de nouvelles colonies. Et cette politique s'est renforcée depuis que Donald Trump est à la présidence des États-Unis.

Mounir Nuseibeh, professeur de droit international à l'université de Jérusalem, souligne qu'en menant cette politique, Israël contrevient à la quatrième convention de Genève : "Selon cette convention, le fait de détruire des maisons dans un territoire occupé constitue un crime contre l'humanité. Or Israël en détruit des centaines, en violation du droit international, et en toute impunité."

Qui plus est, "une maison de moins de 100 mètres carrés vaut près de 440 000 euros à Jérusalem, à cause du prix du foncier, du coût de construction, des différentes taxes et du permis de construire";

Sans compter le racisme qui se révèle dans le fait qu'un Palestinien qui attaque un colon juif est lourdement sanctionné, tandis que les agressions quotidiennes de Palestiniens par des colons sont considérées comme des actes d'autodéfense.

—*Jumana Imad*
Publié le 24 juin

POLLUTION : NORNICKEL RÉCIDIVE

Un mois après avoir laissé s'échapper 20 000 tonnes de diesel dans une rivière de l'Arctique, Nornickel, le géant minier russe, rapporte un nouvel incident : des eaux usées ont « débordé d'un réservoir » d'une de ses usines d'enrichissement de minerai et se sont déversées dans la nature.

149

C'est le nombre de propositions validées par la convention citoyenne sur le climat, et auxquelles le chef de l'État doit apporter des premières réponses aujourd'hui.

Une planète et des hommes

BIODIVERSITÉ

L'anthropause, ce temps inédit où l'humain a dû s'arrêter

L'immobilité induite par la pandémie de Covid-19 a eu un impact sur les interactions hommes-animaux. Des scientifiques européens plaident pour que cette période singulière soit finement étudiée par la communauté internationale.

Tout comme certaines images de l'univers offrent aux astronomes matière à bûcher pendant plusieurs années, le confinement planétaire devrait produire aux biologistes de quoi potasser pour longtemps. Jamais la mobilité humaine n'avait connu « un coup d'arrêt aussi drastique, soudain et généralisé » que celui occasionné par la pandémie de Covid-19, rappellent une quinzaine de chercheurs européens dans un article publié le 22 juin dans la revue scientifique *Nature, Ecology and Evolution*. Le terme de « grande pause » (grande pause) s'entend déjà ici ou là. Les signataires du texte proposent de baptiser cette période d'un nom plus officiel : celui d'anthropause, contraction entre le préfixe anthropo - pour humain - et le nom « pause ». Ils plaident, surtout, pour que la communauté internationale explore avec minutie ce temps ô combien singulier, et consacre à cette étude globale des moyens en conséquence.

« Provoquée par les circonstances les plus tragiques », l'anthropause a clairement eu un impact sur la biodiversité, rappellent-ils, et peut fournir des informations inédites « sur les interactions existant entre les humains et les animaux en ce début de XXI^e siècle ». Une sorte de vaste radioscopie de nos écosystèmes qui, déjà, révèle une image plus surprenante que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre.

Des dauphins dans les ports et des pumas en centre-ville

Les vidéos d'animaux reprenant pied (ou nageoire) dans des zones usuellement occupées par Homo sapiens sapiens ont fait le tour du monde. « Non seulement il semble y avoir plus d'animaux que d'habitude, mais il y a aussi quelques visiteurs inattendus, confirment les scientifiques, opérant le même constat empirique. Des gens ont signalé des observations de pumas dans le centre-ville de Santiago, au Chili, de dauphins dans les eaux anormalement calmes du port de Trieste, en Italie, et de chacals en plein jour dans les parcs urbains de Tel-Aviv, en Israël. »

De façon plus contre-intuitive, la pandémie a aussi créé, pour certaines espèces, de nouveaux défis, voire de nouvelles pressions.



Fin mai, dans la station balnéaire de Hua Hin, en Thaïlande, la baisse drastique du nombre de touristes a forcé les macaques en quête de nourriture à entrer en zone urbaine. Jack Taylor/AFP

« Des animaux vivant en milieu urbain, comme les rats, les mouettes ou les singes, sont devenus si dépendants de la nourriture jetée ou fournie par les humains qu'ils peuvent avoir du mal à joindre les deux bouts dans les conditions actuelles », illustrent

les biologistes. Ainsi a-t-on vu en Thaïlande des « révoltes » de singes soudainement privés de nourriture. « Dans certains pays où le confinement autorise les exercices en plein air, les humains affluent vers des espaces verts (périurbains), ce qui peut perturber la vie sauvage », poursuivent les chercheurs. Dans des régions plus éloignées, une présence humaine réduite pourrait au contraire « exposer des espèces en voie de disparition à un risque accru de braconnage ou de per-

sécution », énumèrent-ils entre autres paradoxes. « Enfin, dans les pays à faible revenu, les difficultés économiques pourraient entraîner une exploitation accrue des ressources naturelles. »

« NOUS ENCOURAGEONS LES RESPONSABLES (DE RECHERCHE) À ÉCHANGER LEURS EXPERTISES VIA LES GRANDES INITIATIVES DE COLLABORATION. »

Encore ne sont-ce là que des observations disparates ou des suppositions d'experts restant à confirmer. Ce qui est clair, en revanche, « c'est que les humains et la faune sont devenus (au XXI^e siècle) plus interdépendants que jamais, et qu'il est maintenant temps d'étudier cette relation complexe », concluent les scientifiques, lesquels jugent qu'une enquête scientifique s'impose de toute urgence, via une mutualisation des données mondiales collectées durant le confinement.

Qu'espèrent-ils découvrir ? Ni plus ni moins que des clés pour construire le monde post-anthropause, mieux connu sous le nom de monde d'après. « Une compréhension détaillée et mécaniste des interactions entre l'homme et la faune nous aidera à identifier les espèces qui sont gravement touchées par l'activité humaine (...) et nous révélera les seuils critiques au-delà desquels les perturbations anthropiques ont des effets néfastes sur le comportement animal. » Tout cela, poursuivent-ils, pourra inspirer des propositions réalistes pour améliorer la coexistence entre les humains et la faune. Des changements même mineurs, par exemple de nos modes de transport, peuvent avoir des avantages majeurs, insistent-ils. « Personne ne demande aux humains de rester dans un état de confinement permanent. »

MARIE-NOËLLE BERTRAND

L'exploitation forestière bondit en Europe

La superficie des forêts exploitées a augmenté de 49% entre 2016 et 2018, par rapport au début de la décennie.

ANNE-LAURE FRÉMONT
@alauraefremont

ENVIRONNEMENT À l'heure où le « Green Deal » européen prône la préservation et la restauration des forêts, de nombreux pays semblent engagés dans une trajectoire toute autre. Une étude publiée mercredi dans la revue *Nature* montre en effet que la superficie des forêts exploitées a augmenté de 49% en Europe entre 2016 et 2018 par rapport à la moyenne de la période 2011-2015. Les chercheurs observent aussi une augmentation de 69% du volume de biomasse récoltée. Une différence due au fait que les forêts coupées en 2016-2018 étaient constituées d'arbres plus volumineux, précise Gregory Duveiller, du Centre commun de recherche de l'Union européenne (JRC), qui a participé à l'étude.

Les forêts résineuses sont les plus touchées par cette hausse, observée en particulier dans les pays nordiques et baltes, mais aussi dans la péninsule ibérique. Suède et Finlande représentent même à elles seules plus de 50% de l'augmentation des zones récoltées dans les 26 pays de l'Union européenne (hors Malte et Chypre, mais avec le Royaume-Uni), indiquent le chercheur Guido Cecherini et ses collègues du JRC. Selon leurs observations, qui s'appuient sur des données satellitaires, la taille moyenne des parcelles exploitées a quant à elle bondi de 34% en moyenne dans toute l'Europe.

Attention toutefois, si les zones exploitées s'étendent, cela ne signifie pas pour autant que les forêts européennes sont en train de disparaître: replantées, elles gagnent aussi du terrain ailleurs. Entre 1990 et 2015, l'UE a



d'ailleurs gagné 90 000 kilomètres carrés de zones forestières, soit l'équivalent de la surface de 15 départements français.

L'expansion récente des marchés du bois destiné à la construction, à la papeterie ou à la production d'énergie a provoqué ce bond soudain de l'exploitation. « L'application en Europe de la directive sur la bioéconomie, en particulier l'utilisation du bois comme énergie renouvelable, pourrait en particulier expliquer cette demande », explique Thuy Le Toan, chercheuse émérite au Centre d'études spatiales de la biosphère de Toulouse.

Cette directive a d'ailleurs été fortement critiquée par la communauté scientifique pour son impact potentiellement négatif sur la forêt à l'échelle globale. « Avec l'objectif européen de 32% d'énergies renouvelables d'ici à 2030, « on peut s'attendre à ce que cette hausse continue », poursuit-elle. Les chiffres pour 2018-2020 ne sont toutefois pas encore disponibles.

Ajoutée à la multiplication des tempêtes et des incendies (+210% entre 2016 et 2018 par rapport au quinze années précédentes), cette exploitation forestière accrue a des effets potentiellement néfastes

L'expansion récente des marchés du bois destiné à la construction, à la papeterie ou à la production d'énergie a provoqué un bond soudain de l'exploitation.

J. LOIC/PHOTONSTOCK VIA AFP

sur la biodiversité, l'érosion des sols ou la régulation des ressources hydriques, expliquent les auteurs de l'étude, qui pointent aussi les conséquences possibles dans la lutte contre le réchauffement climatique. On considère aujourd'hui que ces forêts, qui représentent 38% de la surface totale des terres de l'Europe, compensent environ 10% des émissions de gaz à effet de serre du continent. Lors de leur croissance, les arbres capturent en effet du dioxyde de carbone. Les renouveler ne nuit pas forcément, mais pendant les premières années, les nouveaux

plants absorbent peu de gaz carbonique, d'où l'impact négatif potentiel d'une surexploitation des massifs forestiers... et la difficulté d'adapter les politiques environnementales en prenant en compte tous les domaines impactés.

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont utilisé des données satellitaires à échelle fine, comme l'explique Gregory Duveiller, no-

« Avec ce travail nous montrons que nous pouvons utiliser la technologie actuelle pour établir un observatoire des forêts en Europe »

GREGORY DUVEILLER, DU CENTRE COMMUN DE RECHERCHE DE L'UE

tamment « une carte de la biomasse forestière produite par le projet GlobBiomass de l'Agence spatiale européenne qui se base sur plusieurs instruments satellitaires combinés avec des données de biomasse mesurées au sol ». Pour Thuy Le Toan, cette nouvelle étude est importante, car les précédentes étaient jusqu'à présent « très souvent limitées à quelques régions ou pays, et à quelques années ». L'article publié dans *Nature* suggère en tout cas que ces données satellitaires peuvent être un outil efficace pour soutenir la gestion durable des forêts, comme l'assure Gregory Duveiller : « Avec ce travail nous montrons que nous pouvons utiliser la technologie actuelle pour établir un observatoire des forêts en Europe qui puisse procurer une information continue et spatialisée, et qui soit accessible à tous. » Les chercheurs travaillent déjà à étendre leurs travaux à l'échelle mondiale. ■

Les subventions pour le reboisement peuvent se retourner contre la nature

DELPHINE CHAYET @DelChayet

LES CAMPAGNES lancées à travers le monde pour replanter des millions d'arbres pourraient s'avérer contre-productives si elles ne sont pas conçues avec intelligence. L'avertissement émane de chercheurs de l'université Stanford, aux États-Unis, qui ont examiné l'impact des subventions au reboisement accordées au Chili entre 1986 et 2011. Selon leur étude publiée la semaine dernière dans la revue *Nature Sustainability*, l'aide financière du gouvernement a abouti à une augmentation des surfaces couvertes d'espèces exotiques au détriment des fo-

« Planter des arbres à la place de savanes naturelles est une aberration »

ELISE BUISSON, CHERCHEUSE À L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE BIODIVERSITÉ ET D'ÉCOLOGIE

rêts anciennes. « Les subventions forestières chiliennes ont probablement diminué la biodiversité sans augmenter le carbone total stocké dans la biomasse au-dessus du sol (hors racines, NDLR) », en conclut Éric Lambin, coauteur de l'étude, selon laquelle les subventions au reboisement devraient à minima être « assorties de garanties sur la préservation des forêts anciennes ».

Les arbres, qui retiennent d'immenses quantités de carbone, ont un rôle incontestable à jouer dans la lutte contre le changement climatique, confirme Elise Buisson, chercheuse à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie, qui n'a pas participé à l'étude. Mais les surfaces à reboiser doivent être sélectionnées avec soin, dit-elle : « Planter des arbres à la place de savanes naturelles est par exemple une aberration, car ces écosystèmes contiennent dans leurs sous-sols

un stockage très important de carbone. De plus ils sont riches en biodiversité et résistants au feu ».

En cas de reboisement, la chercheuse insiste sur l'importance de planter plusieurs espèces d'arbres sur une même parcelle, afin d'atténuer la vulnérabilité de la forêt à l'aggravation des sécheresses et à l'émergence de nouvelles maladies. Cette diversification peut être organisée à l'échelle du paysage, en plantant une même espèce sur de petites parcelles. La majorité des reforestations dans le monde sont des plantations en monoculture, dédiées à la production, qui séquestrent moins de carbone et sont moins efficaces pour freiner l'érosion que la restauration de forêts anciennes.

« La situation est toutefois relativement différente en France, pays qui n'abrite plus de forêts primaires, remarque Jean-François Dhote, à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Ici, la coupe d'arbres sur une fraction de couvert forestier, dans le cadre d'une gestion durable, peut avoir un impact très positif sur le stockage du carbone. Il existe de nombreuses forêts pauvres en arbres par défaut de soins, qui pourraient être renouvelées avec des espèces plus performantes. » Dans une étude pilote conduite en 2017, ce spécialiste des forêts au centre Inrae d'Orléans a montré que les forêts et la filière d'exploitation du bois permettaient d'économiser 130 millions de tonnes de CO₂ chaque année (soit environ un quart des émissions brutes nationales). Dans ce calcul, les scientifiques incluaient les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce à l'utilisation du bois. « Le fait d'avoir recours, dans la construction, à ce matériau plutôt qu'au béton ou à l'acier est une source d'économie de CO₂, précise Jean-François Dhote. Cet avantage doit être pris en compte lorsqu'on évalue l'impact positif des forêts sur les émissions de gaz à effet de serre. » ■

Challenge^s

L'économie de demain est l'affaire de tous

RÉSIDENCES (PAS SI) SECONDAIRES

Les prix du marché après le Covid
Normandie, Bretagne, Atlantique, Provence,
Méditerranée, Val de Loire

+
25 MAISONS
DE RÊVE...
à acheter

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Des Libanais posent chez eux devant leur réfrigérateur vide, en juin à Beyrouth, à Tripoli et à Saïda.

ANWAR AMRO, IBRAHIM CHALHOUB, MAHMOUD ZAYYAT/AFP



Le Liban précipité dans l'abîme

Alors que la crise économique fait des ravages, les pourparlers avec le FMI pour une aide d'urgence sont à l'arrêt

BEYROUTH - correspondance

Des fleurs pour un dernier hommage. Des cris de colère et de douleur. Des Libanais se sont rassemblés, vendredi 3 juillet, dans le quartier de Hamra à Beyrouth, après le suicide d'un homme, sur fond de dégringolade économique et financière. Dans ce lieu commercial jadis vibrant, Ali Al-Haq, 61 ans, s'est ôté la vie, en plein jour et en pleine rue, en se tirant une balle. «*Il s'est tué à cause de la faim!*», a dénoncé son cousin. Le même jour, un autre suicide a été rapporté par la presse, commis dans une région au Sud de la capitale par un chauffeur de minibus en difficulté financière. Ces morts violentes ont suscité une onde de choc.

Ce n'est plus une crise que traverse le Liban. C'est une tornade, un déclassement à toute allure, un début d'apocalypse. «*On se réveille épuisés le matin, sans aucune certitude*», s'exclame Maria, une thérapeute. Au fil des guerres et des crises politiques qu'a connues le Liban, vivre au jour le jour est devenu une philosophie. Mais cette crise, comme jamais auparavant, est marquée par une dépossession du pouvoir d'achat, des licenciements massifs, et une perte de repères. Nul ne sait jusqu'où ira la chute. «*C'est un choc énorme, bien pire que la Grèce, que vit le Liban*», diagnostique l'économiste Charbel Nahas, l'un des très rares à avoir averti, dès l'automne 2018, du séisme qui guettait le pays.

A Beyrouth, les rideaux de fer des magasins sont toujours plus nombreux à rester baissés, signe des faillites ou de l'activité au ralenti. «*On a réduit les horaires, car il n'y a pas assez de travail: les clients ne peuvent pas faire face à l'inflation. J'ai peur que les proprié-*

taires ferment le supermarché, peur de perdre mon travail», dit Hania, une caissière. Son salaire ne vaut plus grand-chose, mais c'est tout ce qui lui reste.

Dans certaines boutiques, les prix ne sont plus affichés: il est devenu trop compliqué de les modifier chaque jour. La majorité de ce qui est consommé est importé en dollars, dont le prix ne cesse d'évoluer sur le marché noir, et trois taux se juxtaposent: l'un officiel (1 500 livres pour un dollar), l'autre pratiqué par les banques (3 850 livres pour un dollar) et le dernier en vigueur sur le marché noir (au-delà de 8 000 livres pour un dollar). «*On ne sait plus à quel prix vendre*», dit Hassan, qui tient une petite épicerie. La viande est devenue un produit de luxe: l'armée a annoncé l'avoir retirée des repas de ses soldats. A certaines intersections, s'ajoutent, aux petits mendians présents depuis des années, des silhouettes jamais vues, celles de personnes âgées qui vendent des bricoles en échange d'un billet. Pour ne rien arranger, Beyrouth est plongé dans le noir, la nuit, depuis plusieurs jours, faute d'alimentation en électricité.

Les banques honnies

Dans sa pharmacie du quartier de Badaro, Ali Al-Hariri voit des clients lui «*demander des remises*». Surtout, il fait face à une surcharge de commandes: «*Les gens ont peur qu'il y ait des pénuries, spécialement ceux qui souffrent de maladies chroniques. Alors ils stockent pour plusieurs mois. On arrive à peine à suivre*». Fin juin, des rumeurs sur un manque de farine ont conduit des Libanais à former de longues files devant des boulangeries pour acheter du pain, rappelant des scènes de la guerre civile

(1975-1990). Le prix de ce produit subventionné a été augmenté.

Les banques, elles, se sont calfeutrées derrière des parois de métal qui recouvrent les vitrines extérieures. Jadis considérées comme un pilier de l'économie, elles sont désormais honnies. Les retraits sont rationnés. Les dollars y sont introuvables, hormis pour ceux qui en reçoivent de l'étranger. Aux taux d'intérêt élevés, qui ont longtemps attiré les dépôts et alimenté le système financier libanais, a succédé depuis l'automne le blocage de l'argent des petits épargnants. Des fuites massives de capitaux vers l'étranger ont eu lieu, elles, depuis avril 2019, par des initiés ou des privilégiés. «*C'est mon argent! Vous n'avez pas le droit de m'empêcher de le retirer!*», crie un retraité dans une agence bancaire du quartier d'Achrafieh. L'esclandre ne fait plus ciller: tout le monde s'est habitué à cette détresse, les clients las comme les employés qui se demandent quand viendra leur tour d'être licenciés.

La catastrophe dépasse les murs de la capitale. «*Je peine à acheter du lait et des couches pour mes enfants. Et pourtant, je fais partie de la classe moyenne. Alors que dire des pauvres?*», s'inquiète Nizar, enseignant à Tripoli, dans le Nord. «*Je voudrais qu'on revienne avant le 17 octobre* [en référence au soulèvement populaire de 2019]. *On avait toute cette clique de corrompus au pouvoir, mais au moins on avait un peu de stabilité. Aujourd'hui, ces politiciens n'ont pas quitté le paysage, et on va vers l'inconnu*», ajoute-t-il, alors qu'il a participé à la contestation. Cette dernière a été la conséquence, et non la cause, de la crise financière, qui a éclaté à l'été 2019. Mais Nizar traduit un sentiment d'inquiétude partagé par des Libanais, qui craignent le chaos dans

«C'est mon argent! Vous n'avez pas le droit de m'empêcher de le retirer!», crie un retraité dans une agence bancaire

un pays sur le fil du rasoir, quand ce ne sont pas des rumeurs sur une attaque israélienne cet été qui circulent.

A Tyr, dans le Sud, l'activité est aussi au point mort. Nour Ezzeddine, qui travaille dans une école, s'estime chanceuse par rapport aux enseignants licenciés dans d'autres établissements ou aux voisins qu'elle voit demander de l'aide pour subvenir à des besoins de base. Elle a pourtant dû «*vendre [sa] voiture*» et est retournée vivre chez ses parents, pour continuer d'épauler ses enfants, étudiants en France. «*On vit un changement brutal. J'ai peur qu'on devienne dépendants, dans le Sud, des billets envoyés par nos proches de la diaspora*», dont une bonne partie vit en Afrique.

C'est aux nombreux expatriés libanais dans le monde que le premier ministre Hassan Diab a récemment fait appel, en les invitant à venir au Liban avec des dollars pour aider leur famille et leur pays. «*C'est franchement comique d'entendre de tels propos*», raille Nour Ezzeddine. Cette exhortation a donné aux Libanais le sentiment qu'ils ne pouvaient, comme souvent, compter que sur eux-mêmes ou sur les solidarités familiales et communautaires.

Le gouvernement apparaît toujours plus impuissant. Il a été

formé en janvier avec le soutien du Hezbollah, du président Michel Aoun et du président du Parlement Nabih Berri, quand le reste du spectre politique (comme l'ancien premier ministre Saad Hariri, Walid Joumblatt ou Samir Geagea) est passé à l'opposition, en tentant d'exploiter la contestation. Jeudi, le gouvernement a été donné sur le départ. «*Il n'y a aucune intention de démissionner*», soutient une source de l'entourage du premier ministre.

Risque de violences

Pour l'économiste et ancien ministre Charbel Nahas, qui dirige le parti politique Citoyens et citoyennes dans un Etat, ce cabinet «*de façade*», malgré son esprit réformateur proclamé, «*a laissé se dérouler tout le scénario auquel on assiste depuis sept mois*». Il s'agit, notamment, des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) qui ont été, selon lui, sciemment poussées à l'échec. Le plan présenté par le gouvernement à l'organisme international prévoyait une répartition des pertes et une restructuration des banques et de la banque centrale, qui refuse de présenter son bilan au gouvernement. Or l'establishment financier est étroitement lié à l'oligarchie politique, dont des membres sont représentés dans les conseils d'administration des banques. Celles-ci sont favorables à une privatisation des biens de l'Etat pour éponger les pertes d'un pays surendetté.

Le ministre des finances, Ghazi Wazni, a annoncé que les discussions avec le FMI étaient «*suspendues*». Mais selon M. Nahas, elles sont «*finies. Restent les négociations politiques, qui se jouent en dehors du gouvernement, avec l'influence d'acteurs externes*», comme Téhéran et Washington –

LES DATES

2019

17 octobre Confronté à une crise de liquidités, le gouvernement annonce une nouvelle taxe sur les communications par messagerie privée qui déclenche un vaste mouvement de contestation anti-pouvoir.

Décembre Après la démission de Saad Hariri fin octobre, l'universitaire Hassan Diab, un indépendant soutenu par le Hezbollah et ses alliés, est choisi pour former un gouvernement.

2020

Mai Endetté à hauteur de 81 milliards d'euros – 170% de son produit intérieur brut –, le Liban entame des négociations avec le Fonds monétaire international pour obtenir une aide, deux mois après avoir annoncé le premier défaut de paiement de son histoire.

en pleine confrontation régionale, alors que les Etats-Unis ont multiplié les sanctions contre l'Iran et ses alliés, comme le Hezbollah –, pour «*un réaménagement de la scène intérieure*». M. Nahas dénonce un «*système composé des chefs communautaires de toutes obédiences, des banques et du gouverneur de la banque centrale, prêt à détruire la société*» pour assurer sa survie. Il prédit un appauvrissement sidéral, un risque de violences et une émigration massive. Des Libanais ont déjà fait leurs valises. ■

LAURE STEPHAN

enquête

Le Royaume-Uni fait sa révolution verte



Des vents soutenus et des fonds maritimes peu profonds tout le long des côtes anglaises offrent des conditions idéales à l'implantation du plus important champ d'éoliennes de la planète. Photo Oli Scarff/AFP

Lucie Robequain

@robequain

— Envoyée spéciale à Grimsby (R.-U.)

La forêt s'étend à perte de vue dans un espace grand comme quatre fois Paris. Ici, point d'arbres, mais des futaies d'éoliennes balayées par les vents de la mer du Nord, à une centaine de kilomètres des côtes anglaises. Leurs dimensions sont hors norme : chaque pale fait la longueur d'un Airbus A380. Érigées dans l'une des régions les plus sinistrées du pays – pro-Brexit à 70 % –, elles forment la plus grande ferme "offshore" de la planète. Baptisé Hornsea 1, elle sera bientôt entourée de ses petites sœurs, Hornsea 2, 3 et 4... Une usine Siemens s'est ouverte sur la côte, permettant d'assembler les mâts britanniques et les turbines venues d'Allemagne. Les éoliennes sont ensuite transportées vers le large, par bateau et par lot de quatre, pour être raccordées au réseau électrique dans les vingt-quatre heures. Dans les prochaines années, ce sont un millier d'éoliennes de plus qui devraient pousser au large du Yorkshire.

Une aubaine pour Grimsby, un ancien port à la Ken Loach plombé par le chômage et la pauvreté, qui s'impose depuis peu comme la capitale mondiale de l'éolien en mer. Chinois, Japonais et Américains y affluent pour percer les raisons du miracle. Elles tiennent en trois points essentiels : un soutien gouvernemental sans faille depuis l'accession de Gordon Brown au pouvoir, en 2007. Des conditions naturelles optimales, à savoir des vents soutenus et des fonds maritimes peu profonds tout le long des côtes anglaises. Et surtout, des bonds technologiques et économies d'échelle qui ont rendu l'industrie hautement compétitive. Qu'on en juge : chaque mégawatt/heure coûte une cinquantaine de livres à produire. C'est deux fois moins cher que l'énergie nucléaire de la future centrale d'Hinkley Point (109 livres). « L'idée qu'il faut payer un premium pour favoriser les énergies vertes, c'est fini. Nos coûts de production sont désormais inférieurs aux énergies fossiles et nucléaire », défend Emma Tolsen, une quadragénaire recrutée par le danois Orsted – leader mondial des éoliennes – pour s'assurer du soutien des pouvoirs locaux.

Adieu au charbon

C'est paradoxalement un ancien salarié du pétrole qui gère le parc éolien de Grimsby. « Un peu comme le Royaume-Uni, je suis passé du noir au vert. L'éolien était vraiment un marché de niche à l'époque. Personne

ENVIRONNEMENT // S'il est un domaine où le pays fait la course en tête, c'est celui de l'écologie. Énergies renouvelables, taxe carbone, voitures polluantes : par de nombreux aspects, il s'impose comme l'un des meilleurs élèves du monde développé.

n'imaginait que cela prenne tant d'importance dans la politique énergétique du pays », raconte Benj Sykes, qui dirige la filiale britannique d'Orsted.

On pouvait craindre que Boris Johnson, peu porté sur les questions environnementales, casse la dynamique. Il l'a, au contraire, grandement renforcée, en demandant que soient quadruplées les capacités éoliennes du pays dans les dix ans qui viennent (à 40 gigawatts/heure).

Grimsby est à ce point stratégique que l'entreprise Orsted en a fait son centre opérationnel pour le monde entier. Quelles que

La taxe carbone britannique n'a pas provoqué de grèves massives.

Elle n'en a pas été moins douloureuse pour la population.

soient les défaillances techniques constatées en Asie ou en Amérique, elles sont réglées depuis les docks désaffectés de la ville, dans un bâtiment flambant neuf, où se retrouvent les équipes de sécurité. Sur les écrans radars évolue la production de tous les parcs éoliens du monde, à Taïwan et ailleurs. Mais plus qu'à terre, c'est sur l'eau que s'observe le mieux la révolution.

Ancien vétéran de la Royal Air Force, David Coussens n'est pas peu fier d'y participer. Le matin de notre visite, il part en mission comme il partirait au combat, un gros sac en toile sous le bras et des lunettes de soleil vissées sur le front. L'objectif ? Assurer la maintenance du parc éolien de Grimsby pendant quinze jours non-stop, à bord d'un monstre marin de couleur jaune d'où décollent des hélicoptères. « Nous mettons neuf heures de navigation pour rejoindre le parc. C'est pour ça que nous partons si longtemps », explique-t-il. Une fois sur place, les quarante membres de l'« escadron » travaillent 12 heures par jour pour accélérer le

raccordement à la terre du parc éolien. Bousculés par les vagues, burinés par le soleil, ils évoluent dans le vide, le long de grandes passerelles qui rejoignent le cœur des turbines. « C'est une prouesse physique, tant le parc est immense. Pour le traverser d'est en ouest, il faut compter deux heures de navigation », raconte David Coussens.

Un paysage spectaculaire dans un royaume qui n'a longtemps carburé qu'au charbon. Dans les années 1970, celui-ci fournissait 90 % de l'électricité nationale. Ce taux est tombé à 40 % il y a dix ans, et à presque zéro aujourd'hui, faisant de la Grande-Bretagne le pays ayant le plus décarboné son énergie au cours de la dernière décennie. Le coronavirus, qui a mis à l'arrêt l'économie et fait chuter la consommation d'électricité, a encore accéléré la tendance : depuis deux mois, le pays n'a pas consommé une once de charbon pour éclairer ses maisons. 2020 devrait marquer la première année où les énergies renouvelables (hydraulique, éolienne et solaire) produisent plus d'électricité que les énergies fossiles (gaz et charbon notamment). Impensable, il y a dix ans !

Un virage décisif fut pris en 2013, quand le pays devint le premier de l'Union européenne à imposer une taxe carbone à ses entreprises, notamment celles générant des énergies fossiles (à hauteur de 18 livres la tonne de CO₂ émise). Les investissements dans le charbon perdent alors tout intérêt. « Les Anglais prouvent qu'il est possible de renoncer au charbon », fait valoir Richard Black, directeur d'un centre de réflexion britannique baptisé « Energy & Climate Intelligence Unit ». Ce succès embarrasse la Pologne et l'Allemagne, qui n'ont pas eu le même courage politique et restent, de ce point de vue, les cancre de l'Europe. La première produit 80 % de son électricité à partir du charbon. Outre-Rhin, ce taux atteint encore 30 %. « Les Allemands auraient pu faire la même chose que les Anglais, mais ils ont préféré renoncer au nucléaire », résume Richard Black.

La taxe carbone britannique n'a pas provoqué de grèves massives, à l'instar du mouvement des « gilets jaunes » en France. Elle

n'en a pas été moins douloureuse pour la population. « Pas de chance : elle a été instaurée en 2013, alors que le prix du pétrole se trouvait au sommet, au-dessus des 100 dollars le baril. Une partie de la population en a souffert », explique Nathalie Girouard, responsable des questions environnementales à l'OCDE. Mais le gouvernement a fait de la pédagogie et prévu de fortes compensations pour les ménages modestes, limitant ainsi le vent de contestation.

La transition britannique est telle qu'elle en affole certains. A trop dépendre du vent, le pays ne prend-il pas le risque de voir se multiplier les coupures d'électricité ? Un « black-out » massif a déjà eu lieu à l'été dernier, dont les éoliennes de Grimsby furent jugées partiellement responsables. Car, contrairement aux énergies fossiles et nucléaires, l'éolienne ne peut pas être produite en continu. Elle ne peut pas être stockée non plus, pour alimenter les périodes creuses. Cette intermittence, comme l'appellent les experts, est l'un des gros points faibles de l'éolien, et ce qui fait qu'il ne pourra jamais couvrir tous les besoins du pays. C'est ce qui justifie la construction de la centrale nucléaire d'Hinkley Point, dans le sud du pays.

Le miracle britannique ne tient pas qu'à l'éolien. A quelques kilomètres de Grimsby, le long du fleuve Humber, trône ce qui fut longtemps la plus grande centrale à char-

bon du pays, et le plus grand pollueur d'Europe occidentale. Les six générateurs du groupe Drax continuent de cracher leur fumée. Mais de charbon, il ne sera bientôt plus question : quatre générateurs sur six fonctionnent déjà à la biomasse – des granulés de bois importés de Russie et du Canada. Les deux derniers seront convertis dans les cinq ans qui viennent. Le pays en aura alors fini avec le minerai noir – si ce n'est via des importations ponctuelles, en provenance de Russie notamment.

La révolution ne s'arrête pas là. Au 10 Downing Street, on s'attaque aussi au tout-voiture. La vente de véhicules thermiques devait être interdite à compter de 2040. En février, Boris Johnson a fait le choix d'avancer cette échéance de cinq ans, malgré la levée de boucliers des constructeurs nationaux (Aston Martin, Land Rover, etc.) et la menace qu'elle fait peser sur des milliers de salariés britanniques. Au-delà de 2035, seule la commercialisation de véhicules hybrides et électriques restera donc autorisée. Un volontarisme bien supérieur à celui de l'Union européenne, qui n'a encore pris aucun engagement de cet ordre. « Comment va faire Londres pour y arriver ? Personne ne sait », convient Nathalie Girouard, de l'OCDE. Mais l'exécutif tient à conserver son leadership mondial en matière environnementale. D'autant plus qu'il accueillera le prochain sommet sur le climat, l'an prochain à Glasgow (COP26).

Une convention climat à la française

Des changements ont aussi eu lieu à la pompe à essence : le diesel est devenu presque aussi cher que le sans-plomb, alors qu'il reste lourdement subventionné en France. « D'un point de vue environnemental, c'est terrible », poursuit Nathalie Girouard. Conséquence : le parc automobile français se compose encore, pour plus de deux tiers, de véhicules diesel, et les particules fines y sont nettement plus nombreuses que dans l'atmosphère britannique.

De nouvelles mesures ont été proposées la semaine dernière par une convention citoyenne sur le climat, en tout point semblable à celle que doit rencontrer Emmanuel Macron lundi. Réduction des aides au secteur aérien, rénovation des bâtiments, développement du réseau ferroviaire : elles visent à moderniser l'économie sous toutes ses coutures. Laquelle, de la convention citoyenne française ou anglaise, sera la plus entendue ? Si la tendance des dernières années donne une indication du futur, il y a fort à parier que ce sera la seconde... ■

« Les Anglais prouvent qu'il est possible de renoncer au charbon. Les Allemands auraient pu faire la même chose, mais ils ont préféré renoncer au nucléaire. »

RICHARD BLACK
Directeur du centre de réflexion
« Energy & Climate Intelligence Unit »

LES SPONSORS METTENT LA PRESSION SUR FACEBOOK

Le réseau social a annoncé, vendredi, un durcissement de ses règles de modération, en réponse au retrait des publicités de grandes marques, qui lui reprochent de laisser diffuser des contenus haineux.

2

C'est le nombre de nouveaux cas de coronavirus recensés parmi le personnel du lycée Hippolyte-Fontaine de Dijon. L'établissement a fermé ses portes ce lundi.

FÉMINISME

«Le viol est un problème politique»

Dans son livre *Je suis une sur deux*, la journaliste Giulia Foïs revient sur l'agression dont elle a été victime il y a des années. Et la ramène à ce qu'elle est, dans un monde où une femme sur deux est agressée sexuellement : une affaire de société.

Elle a été violée, une nuit, par un inconnu, sur un parking. Elle a des témoins qui l'ont suivie, des parents qui l'ont soutenue. Ce viol subi à 24 ans, Giulia Foïs, journaliste à France Inter, a décidé de le raconter aujourd'hui.

Dans votre livre (1), vous racontez le viol que vous avez subi, et ses conséquences sur votre vie et vos choix depuis. Pourquoi avez-vous choisi de divulguer cette histoire maintenant ?

GIULIA FOÏS Il m'a fallu du temps pour choisir les mots et savoir quelle forme ce récit pouvait prendre. À l'époque, on ne parlait pas des violences sexuelles comme aujourd'hui. Dix ans plus tard, j'ai réalisé une enquête pour *Marianne* sur le viol. Et j'ai alors compris que ce que j'avais subi n'était pas un fait divers, mais un phénomène de société, qui peut être combattu. C'est à partir de ce moment que sont nés mes engagements féministes. J'ai alors orienté mon outil de travail, l'écriture, sur ces questions. À la fois pour alerter et pour chercher des réponses : pourquoi cela arrive ? Pourquoi autant de viols et pourquoi autant d'acquittements ? Ce travail a duré dix ans, et, ensuite, il m'a fallu dix ans pour me dire : j'ai le pouvoir du micro, j'ai le pouvoir de l'écriture et, jusqu'à mon dernier souffle, j'essaierai de faire bouger les lignes.

Vous écrivez avec une ironie douloureuse avoir eu le « bon viol ». Mais l'auteur de cette agression n'a pas été reconnu coupable, ce qui vous a anéantie...

GIULIA FOÏS 2 % des viols débouchent sur une condamnation. Le viol, on ne veut ni le voir, ni l'entendre, ni le penser. Avec le boulot réalisé par les féministes depuis les années 1970, on arrive à l'envisager dans certains cas : il faut que ce soit la nuit, qu'il y ait une arme, des coups, de la violence... Mais parce que tout cela doit entrer dans des cases, le violeur doit aussi être un loup-garou, un marginal, un étranger. Parce que c'est une version des faits qui nous rassure, qui ne remet pas en question la société. L'une des choses qui a joué contre moi, et provoqué l'issue du procès, c'est-à-dire l'acquiescement, c'est que mon violeur



La journaliste appelle à prendre exemple sur les pays voisins, comme l'Espagne, où la violence recule. J.-F. Robert/Flammarion

était père de famille et qu'il entraînait les gosses de son village au foot le dimanche... J'adorerais me dire que ce qui s'est passé il y a vingt ans n'arriverait pas aujourd'hui, mais je n'y crois pas. Je ne regrette pas d'avoir porté plainte, parce que cela a permis de me constituer à mes propres yeux comme victime. Heureusement que j'ai été sacrément bien entourée, par mes parents, mes proches, un psy... pour supporter le verdict. Pour le coup, cela a été un autre chemin de croix. D'ailleurs, il n'est pas tout à fait digéré...

D'autant que le quotidien *la Provence*, le lendemain de votre procès, faisait passer votre violeur pour la victime et vous pour une coupable menteuse. C'est destructeur...

GIULIA FOÏS La seule fois, en vingt ans, où j'ai eu envie d'en finir, c'est à cause de cette une de *la Provence*, à l'issue du procès. Ce qui m'a sauvée, c'est que mes parents venaient juste de perdre un fils... Et, aujourd'hui, je ne regrette absolument pas d'avoir porté plainte ni d'être en vie. Parce que j'ai une vie qui me ressemble et qui

me plaît. Mais à quel prix ! Alors que moi, je n'ai pas commis de crime.

D'où le message de votre livre : il faut lever ce tabou dans la société...

GIULIA FOÏS Je dis beaucoup que les filles doivent parler. Mais il ne faudrait pas non plus nous faire porter toute la responsabilité sur le dos. Il faut travailler sur le fait que le corps des femmes n'est pas un bien public à disposition d'hommes aux pulsions immaîtrisables : c'est une question d'éducation, au respect du corps et au consen-

tement, dès la maternelle. Et ensuite, il faut que les conditions soient réunies pour que cette parole soit correctement entendue et reçue. Ce qui signifie formation des médecins, des flics, des avocats, des juges... L'expression « la parole s'est libérée », quand elle ne me fait pas vomir, me fait doucement rigoler. Parce qu'on parle. Mais est-ce qu'on nous écoute et que fait-on de cette parole ? Pour l'instant, pas grand-chose.

Vous parlez de lectures qui vous ont aidées, y compris politiquement, à construire votre pensée, de Virginie Despentes à Clémentine Autain...

GIULIA FOIS Ce sont des femmes pour qui j'ai de l'admiration, de l'estime. Mais nous avons chacune notre histoire particulière. Je me suis rendu compte qu'il peut y avoir quelque chose de politique dans cette prise de parole et dans cette mise en récit. Le but de ce bouquin, c'est aussi de dire aux filles : n'ayez pas honte, vous n'êtes pas seules, nous sommes une armée.

Il faut donc, selon vous, repenser le viol comme sujet politique...

GIULIA FOIS C'est un problème systémique, donc un problème de société, donc un problème politique. Soit on considère qu'il est normal que dans notre pays un viol se produise toutes les sept minutes. Soit on prend exemple sur les pays voisins : dans le nord de l'Europe et en Espagne, des mesures ont été prises et font reculer la violence. Non, l'homme n'a pas la violence sexuelle inscrite en lui. Il a un contexte sociétal qui l'encourage ou pas. Donc, soit on s'inspire des pays voisins, soit on assume qu'on s'en fout. Cela concerne tout le monde. Je ne connais pas beaucoup de mecs qui n'ont ni mère, ni sœur, ni fille, ni petite copine. Je n'ai pas écrit pour me guérir. Depuis que j'ai décidé de survivre à cette histoire, j'ai décidé que, tant que je vivrai, je me battrais. Je suis parfois bercée par l'illusion que, moi vivante, il n'y en aura pas une de plus. Ce qui est totalement mégalo. Mais ça me tient debout. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
CAROLINE CONSTANT

(1) Je suis une sur deux, Giulia Fois.
Flammarion, 16 euros.

JUSTICE

Des étudiants de Nanterre dans le viseur de la fac

Quatre militants de l'Unef sont poursuivis pour violences. Initialement prévue ce lundi, l'audience a été repoussée au 15 février 2021.

Quand la présidence d'une université en vient à multiplier les poursuites judiciaires à l'encontre de représentants élus de ses étudiants, cela dénote au moins une grave détérioration des relations sociales sur le campus. C'est ce qui se passe à Nanterre où, pour la deuxième fois en un an, des étudiants se voyaient convoqués, lundi, au tribunal de la préfecture des Hauts-de-Seine. Sauf que le procès a été reporté au 15 février 2021. L'an dernier, déjà, deux élus du syndicat étudiant Unef - Victor Mendez et Barthélémy Piron - avaient été traduits devant la commission disciplinaire, en vue de leur exclusion, à la suite du mouvement contre Parcoursup au printemps 2018. En pure perte.

Des faits remontant à octobre

Lundi, au tribunal, on reprenait les deux mêmes, en y ajoutant deux autres étudiants. Cette fois, ce sont les plaintes pour violences de quatre agents de sécurité de l'université qui les y ont conduits. Les faits remontent au 7 octobre 2019. Ce jour-là, alors que l'Unef se bat depuis l'été pour faire inscrire quelque 300 étudiants « sans fac » recalés par Parcoursup, se tient un conseil de la formation et de la vie universitaire. Mais les élus de l'Unef, qui y siègent, ne sont pas convoqués, comme si la présidence de l'université pouvait choisir quels élus ont le droit de siéger ou non. Accompagnés de quelques sans-fac,



Chaque année, des étudiants se retrouvent sans fac, recalés par Parcoursup, et se mobilisent pour dénoncer cette situation. Rose Lecat/Hans Lucas

ils s'y rendent pourtant... et se retrouvent face à 12 vigiles, qui ont reçu l'ordre de leur interdire l'accès. « Ils nous ont violemment empêchés d'entrer, raconte Victor. Il y a eu une cohue, au cours de laquelle un vigile s'est blessé au genou. »

Le syndicaliste nie farouchement toute violence de la part des étudiants. L'un des quatre convoqués se retrouve pourtant accusé d'avoir frappé et... mordu l'un des vigiles. Sans preuves, sans interruption de travail ni certificat médical, assure Victor Mendez. Les étudiants ont, de leur côté, fait citer, pour délit d'entrave à un mandat syndical, le chef adjoint de la sécurité du campus,

qui aurait reconnu avoir reçu pour mission ce jour-là de les empêcher de participer à cette réunion.

Les quatre étudiants bénéficient de l'appui d'un très large comité de soutien comprenant, outre l'Unef évidemment, de nombreux syndicats (Solidaires, CGT, Fidl, UNL, FSU) et des organisations politiques (FI, JC, NPA, Génération.s). Les députés Elsa Faucillon (PCF) et Éric Coquerel (FI) y figurent aussi, tout comme Olivier Besancenot du NPA et Nathalie Arthaud de Lutte ouvrière. Tous appelaient à un rassemblement de soutien, lundi, devant le tribunal de Nanterre. ●

OLIVIER CHARTRAIN

SOUSCRIPTION - SPÉCIALE CRISE

AVRIL - MAI - JUIN 2020

NOM / PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

E-MAIL TÉLÉPHONE

Je libelle mon chèque à l'ordre de : Presse et Pluralisme « Souscription Humanité ».

Je retourne ce coupon complété et accompagné de mon chèque à :

L'Humanité - secrétariat du directeur, 5, rue Pleyel - immeuble Calliope - 93528 Saint-Denis Cedex.

Dans le cadre de la
« souscription - solidarité
spéciale crise l'Humanité ».

JE VERSE EUROS

Votre don vous donne droit
à une réduction d'impôt de 66%,
dans la limite de 20% du revenu
imposable.

Actualité Société



La décharge illégale du Castellet, dans le Var, mercredi.

THÉO GIACOMETTI
HANS LUCAS POUR LE JDD

Les décharges du crime

ENQUÊTE Un réseau ayant illégalement déversé dans le Var des milliers de mètres cubes de terre, de béton ou de goudron a été démantelé

TERROIR Des dépôts sauvages de ce genre de Bandol et plusieurs parcelles ont perdu leur AOC

Envoyé spécial
Var et Bouches-du-Rhône

nombreux chantiers produisent quantité de matières polluantes qui se retrouvent en partie dans les discrets vallons de l'arrière-pays. Le territoire souffre d'un manque de centres de stockage et de valorisation des déchets.

Il y aurait ainsi 80 décharges sauvages dans le département. Les services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement dressent sept ou huit procès-verbaux par an pour de telles infractions. Et, chaque année ou presque, des opérations de police sont menées. Parfois, les propriétaires touchent des commissions pour accueillir les déchets. L'avant-dernier coup de filet remonte à l'an passé, lorsque l'immense décharge du Castellet a été démantelée. Le propriétaire des lieux est aujourd'hui mis en examen.

Dans ce coin de Provence où le vin est un moteur de l'économie, même les vignobles AOC ne sont pas épargnés. Plusieurs hectares de bandol ont été déclassés en raison de la présence de déchets enfouis. Une pollution irréversible pour ce terroir unique. A Fréjus, Valérie Sibilli a observé pendant des années des camions cracher des rebuts du BTP sur l'un des sites ciblés par la gen-

darmie début juin, adjacent à son logement. Aujourd'hui comblé par les détritiques, le terrain empêche l'eau de s'évacuer de cette zone classée inondable, menaçant directement les habitations. « J'ai peu d'espoir que ça soit remis en état, soupire-t-elle. Ça coûterait trop cher aux collectivités. » D'après le parquet de Draguignan, jusqu'à 6 millions d'euros seraient nécessaires pour réhabiliter la vingtaine de sites identifiés par l'opération Terres brûlées.

Absence de réaction

Ces lieux sont rarement dépollués. En sillonnant le Var, on fait d'étranges découvertes. A Saint-Cyr-sur-Mer, une jardinerie commerciale a ainsi été construite sur un terrain remblayé par des déchets du BTP. Près de Signes, village dont le maire a été tué l'an passé en tentant d'arrêter un dépôt sauvage, une centrale de panneaux photovoltaïques a vu le jour sur une ancienne décharge illégale. Le propriétaire avait pourtant été condamné en 2011. A quelques kilomètres de là, une portion de route entière est bordée d'immenses monticules au cœur desquels l'on distingue goudron et cubes de pierre. « C'est un remblai de déchets, s'agace Robert

Durand, président de la Confédération Environnement Méditerranée. *Regardez, ça c'est la roche du chantier du Lidl d'à côté !* »

Le septuagénaire militant s'intéresse sur l'absence de réaction de certaines collectivités. Dans l'opération Terres brûlées, leur rôle fait d'ailleurs l'objet d'investigations. « Des officiels ont pu laisser faire, pense une source proche de l'enquête. On s'intéresse de près à certaines communes pour savoir quelle a été leur posture, notamment pendant le confinement. » Pour Jean-Pierre Véran, président de l'Association des maires du Var, le rôle des élus locaux est primordial. « À partir du moment où on constate, il faut mettre en place des rondes, exhorte-t-il. Je ne jette la pierre à personne, mais ce n'est pas normal que ça dure aussi longtemps. »

Et, sous le soleil provençal, les déballes continuent à fleurir. L'opération Terres brûlées aurait toutefois calmé certaines ardeurs varoises. « Mais on note une recrudescence dans les Bouches-du-Rhône », déplore Robert Durand. Dans le département voisin, il ne faut pas chercher longtemps pour surprendre une armée de camions déversant des cargaisons entières sur un gigantesque terre-plein qui surplombe l'autoroute. Il suffit de s'approcher un peu trop du manège pour être fermement éconduit par trois costauds. La société exploitante a déjà eu maille à partir avec une municipalité voisine... pour une histoire de déchets pollués. « Ça ressemble à ce qui se passe dans le Var, soupire Robert Durand, un brin découragé. Tant qu'on ne forcera pas les maîtres d'œuvre à être responsables de leurs déchets, on ne s'en sortira pas. » ●

La combine était juteuse. Pendant plusieurs années, six entreprises du sud-est de la France se sont organisées en un réseau quasi mafieux. Leur manne ? Les déchets du BTP. Elles remportaient des marchés publics de déblaiement de chantiers en les facturant en dessous des prix habituels. Au lieu de payer un centre de traitement légal, elles trouvaient un coin de nature reculé ou des propriétaires à la recherche de terre. Ces derniers voyaient alors arriver des dizaines de camions qui déversaient les rebuts sur leurs terrains. A raison de centaines de cargaisons par jour, le butin s'élevait à plusieurs millions d'euros.

Lorsque les clients floués tentaient de se rebeller, des gros bras étaient dépêchés sur place pour faire passer aux plus hardis l'envie de se plaindre. Deux de ces hommes de main ont un CV criminel bien rempli : trafic de stupés et meurtre. Galvanisés par un « sentiment d'impunité », d'après un enquêteur, ces malfaiteurs recyclés dans le déchet seraient allés jusqu'à bousculer un huissier. Pendant des années, selon le même gendarme, ce « conglomérat » d'entreprises du BTP a fait sa loi et répandu des centaines de milliers de mètres cubes de terre, de béton, de ferraille, de goudron. Polluant irrémédiablement des sols du Var et des Alpes-Maritimes.

Après un an d'investigation, le procureur de Draguignan (Var), Patrice Camberou, a mis un coup d'arrêt le 9 juin à « ce système inédit dans sa taille et son organisation ». Baptisée Terres brûlées, l'opération a mobilisé 200 gendarmes de la section de recherches de Marseille (Bouches-du-Rhône). Ces derniers ont identifié une vingtaine de sites souillés dans le Var et les Alpes-Maritimes, saisi une myriade de véhicules de

80

Nombre estimé de décharges sauvages dans le département du Var

DÉBALLE

Dans le jargon du BTP, le mot désigne un dépôt illégal de déchets



LA ZEP ET «LIBÉRATION»

En publiant ces témoignages, *Libération* poursuit son aventure éditoriale avec la Zone d'expression prioritaire, média participatif qui donne à entendre la parole des jeunes dans toute leur diversité et sur tous les sujets qui les concernent. Ces récits, à découvrir aussi sur La-zep.fr, dressent un panorama inédit et bien vivant des jeunes de France. Retrouvez nos précédentes publications sur Libération.fr.

Moi JEUNE

«J'ai enfin trouvé, je suis une fille, je suis transgenre»

A l'occasion du mois des fiertés, cinq jeunes de 14 à 25 ans témoignent de leur vie en France en tant que LGBT+.

Par L'ÉQUIPE DE LA ZEP Dessin JAMES ALBON

AMIR, 16 ANS, EN FORMATION, PARIS «EN FRANCE, JE VAIS POUVOIR TROUVER L'AMOUR ET LE VIVRE»

«Porter des mini-shorts et des talons, mettre des bagues ou me faire un *make-up*... Depuis que je suis arrivé le 28 janvier 2020 en France, je ne suis plus obligé de jouer le rôle de l'homosexuel discret. Au Maroc, je n'étais pas libre d'être moi-même. Ici, je peux aller à des soirées avec mes amis homosexuels, sortir librement avec mes *sex-friends* ou mon *boyfriend*. Tous les week-ends, je vais dans le Marais. Il y a tous les LGBT de Paris, je me sens à ma place. Personne ne me

regarde mal ou ne me dit des choses déplacées. Il y a des homophobes en France mais ici, la loi me protège. Avant d'arriver, j'avais cherché sur Internet les pays européens qui protègent le plus les homosexuels.

«Depuis que je suis petit, ce sont les mecs que je regarde. Au collège, ceux de ma classe se moquaient de mon style, de ma façon de parler, de mon caractère doux, gentil et affectueux : "Regardez cet efféminé, il ressemble à une fille." Ils me frappaient, m'insultaient. Ils venaient derrière moi pour me toucher avant de s'enfuir. En 2017, ma sœur m'a poussé à m'inscrire dans une association de cultures japonaise et coréenne pour que j'arrête de passer mon temps seul chez moi. Il y avait d'autres personnes LGBT. J'y ai même rencontré le mec avec lequel j'ai fait ma

première fois. Quand j'ai commencé à pratiquer la danse avec eux, ma famille m'a rejeté : "Si on te trouve avec ce groupe, tu vas être puni." Un jour, mon grand frère a pris mon téléphone, lu mes conversations et vu toutes mes photos efféminées. Ça a été l'enfer. Il était sauvage, m'a frappé, rasé les cheveux. Après un an et demi de tortures, de malédictions, de punitions, de privations et de sévères passages à tabac, j'ai pu ressortir avec mes amis. Mais ce sont les gens dans la rue qui ont commencé à m'agresser, parce que ça se voyait à mon style que j'étais homosexuel. Au Maroc, l'homosexualité peut être punie de trois ans de prison. Ma mère et mes amis m'ont conseillé de quitter le territoire. Ici, je vais pouvoir trouver le vrai amour mais surtout, je vais pouvoir le vivre.»

MINA, 16 ANS, LYCÉEN-NE, ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (BAS-RHIN) «VAIS-JE PRENDRE DES HORMONES?»

«Je ne sais pas si je vais écrire ce texte au féminin ou au masculin. Je suis transgenre, même si je n'en ai pas toujours eu conscience. Pour moi, être une femme, c'est me lever à 6 heures pour épiler mes jambes, ma barbe, ma moustache et mettre une jupe en espérant qu'on me parle au féminin. Depuis la maternelle, je m'identifie à des personnages féminins. Lorsque je jouais seule, le personnage que j'inventais était féminin. Je me déguisais parfois en princesse. Ce n'est que depuis la première que je parle de moi au féminin, mais au fond, je sais depuis toute petite que je suis une

fille. C'est en CE1 que j'ai eu un déclin, grâce à une fille que tout le monde, même les adultes, appelait "un vrai garçon manqué". Pour moi, c'était évident, j'étais une "fille manquée". Je l'ai dit à quelqu'un au centre de loisirs, tout le monde s'est retourné. Grand silence. "Ça n'existe pas", a lâché une voix. A ce moment-là, j'ai relégué cette idée dans un coin de ma tête.

«En quatrième, j'ai découvert que j'aimais les garçons, et que ce n'était pas vu comme "normal". Pendant les vacances d'été avant la seconde, je suis sorti avec un garçon rencontré sur Internet. C'était

la première fois. J'en ai parlé à ma mère à la mi-août. Elle m'a demandé de lâcher mon ordinateur. Je me suis énervé : "Quand est-ce que tu vas comprendre que c'est mon mec ?" Elle était surtout inquiète parce qu'il était plus âgé, très loin, et que je l'avais rencontré sur Internet. Le fait qu'il s'agisse d'un garçon était secondaire.

«Quand j'en ai parlé à mon père, j'étais en début de seconde, il était surpris. Mais ne m'a pas rejeté. C'est cette année-là que j'ai découvert le concept de "genderfluid". Une personne *genderfluid* peut, en fonction du moment, se sentir fille ou garçon. J'ai alors pensé que j'étais concerné. L'idée m'a fait réfléchir. Pendant mon année de première, j'ai utilisé l'excuse du carnaval pour porter une jupe au lycée. Je me suis

dit que si ça se passait mal, je pourrais l'utiliser comme prétexte. Ça a fonctionné. J'ai à nouveau porté cette jupe deux fois cette année-là. La première fois, les gens de ma classe ont compris et accepté. La seconde, j'ai reçu des insultes d'inconnus dans une supérette.

«L'été suivant, après plusieurs semaines de questionnement, j'ai enfin trouvé mon genre : je suis une fille. Je suis transgenre. Pour moi, demain est fait de choix et d'incertitudes. Vais-je prendre des hormones ? Avoir recours à la chirurgie ? Quand le dire à mes parents ? Vais-je me cacher à nouveau ou prendre le risque d'être rejetée ? Il y a une chose dont je suis sûre aujourd'hui : il faut en parler. Pour que ceux qui pensent être seuls sachent qu'ils ne le sont pas.»





**ALICIA, 14 ANS, COLLÉGIENNE,
RUEIL-MALMAISON
(HAUTS-DE-SEINE)
«ILS PENSENT QUE
MA SEXUALITÉ ME DÉFINIT»**

«Je suis bi, enfin, je crois. Je me suis collée cette étiquette car la société me demande de me définir, mais comment en être sûre ? J'ai beaucoup de proches de la communauté LGBT+ qui pensent qu'on peut être amoureux d'une personne et non d'un genre, et je les rejoins sur ce point de vue. Je crois que notre sexualité est évolutive, alors comment trouver sa place lorsque aucune étiquette ne nous convient ?
«J'ai commencé à me poser des questions sur ma sexualité lorsque j'ai remarqué que je ne regardais pas les filles comme mes amies. Des amis, qui sont maladroitement et qui ne comprennent pas ma difficulté, me disent parfois "Je suis sûr que t'es lesbienne" ou "Tu es hétéro, c'est sûr". Ils essaient de me définir alors que moi-même je ne sais pas. Ils pensent que ma sexualité me définit. J'ai fait des recherches sur Internet, regardé des youtubeurs (comme Shannon Beveridge) qui parlaient de leurs expériences... La représentation m'a énormément aidée lorsque je

me posais des questions et maintenant, je me sens moins seule. Même si parfois certaines œuvres colportent encore des stéréotypes, des séries comme *Euphoria* ou le classique *The L World* aident beaucoup. Mais dans ma tête, c'est encore une guerre et une question qui tourne en boucle : "Qui suis-je ?"

«Les réseaux sociaux aident aussi beaucoup lorsqu'on ne connaît personne de la communauté LGBT+. Cela permet d'en parler librement. Cela m'a aussi permis de rencontrer des gens qui en font partie, qui ont les mêmes questions que moi, et des expériences à partager. Parfois, mes proches me demandent si ce n'est pas juste une phase de l'adolescence. Alors que c'est complètement faux ! On peut découvrir lorsqu'on est gay, lesbienne, trans à n'importe quel âge, qu'on ait 10 ou 75 ans. Actuellement, je suis pleine d'espoir. La société change, j'ai la chance d'être née à la bonne époque, d'être bien entourée, de connaître des gens de la communauté qui me soutiennent. Je voudrais finir sur une citation de Morgan Freeman trouvée sur une story Instagram, qui m'a énormément touchée : "Arrêtons de parler d'homophobie, les gens n'ont pas de phobie des gays ou lesbiennes... Ils n'ont pas peur, c'est simplement des connards."»

**MANON, 16 ANS,
LYCÉENNE, PARIS
«NOUS COLLONS
DES POST-IT EN
FORME DE CŒUR»**

«Le safe space est un endroit où l'on peut être soi-même, parler de n'importe quel sujet ou aborder n'importe quel problème sans être jugé-e. Avec des ami-es, on a créé notre propre safe space : notre groupe. Nous sommes cinq. Loan est transgenre "FTM" [female to male], Mélanie est transgenre "MTF" [male to female], Sam est transgenre non binaire (iel [pronom non genré] est genderfluid et se définit différemment selon les jours), Anaël est transgenre non binaire (iel ne se définit pas grâce à un genre), et il y a moi, je suis une femme queer. Nous nous sommes rencontrés en militant pour des actions LGBT+.
«Chacun-e, nous nous aidons en parlant, en nous hébergeant

si besoin, ou en étant tout simplement bienveillant-es les un-es envers les autres. Parce que vivre avec une étiquette imposée n'est pas facile. A notre naissance, on nous assigne un genre et on nous dit : "Tu seras comme ça et tu aimeras telle chose." C'est impossible de jouer un rôle toute notre vie. Alors, comment sommes-nous censés faire lorsque nos proches ne nous acceptent pas tel-les que nous sommes ? Continuer de jouer un rôle ? Jusqu'à quand ?
«Mon ami transgenre, Loan, a très peu confiance en lui et a du mal à s'accepter tel qu'il est. La dernière fois que je suis allée chez lui, ses parents l'appelaient avec insistance par son dead name et le genraient systématiquement mal. Le dead name, c'est le prénom de naissance, souvent changé par les personnes transgenres. Ce safe space est donc très important pour lui. De mon côté, en tant que femme queer, mes ami-es

m'aident à me confier. Sans eux [pronom inclusif pluriel], je ne ferais pas toutes ces manifestations ou tous ces gestes pour militer.
«Avec Sam, nous collons des Post-it en forme de cœur, avec des messages d'amour, sur des stickers prônant la haine dans Paris. Jamais je n'aurais osé les mettre sur ceux de la Manif pour tous sans mes ami-es, j'aurais eu peur de me faire agresser. Lorsqu'on se fait insulter et que nous sommes toutes les cinq, nous le prenons avec beaucoup d'humour. C'est ça être un-e alliée-e, c'est aider ses ami-es, sa famille ou n'importe qui à se sentir bien dans sa peau et à s'accepter tel-le qu'il est. Parfois, on peut aider en faisant des choses concrètes : les accompagner quelque part (même les raccompagner chez eux), les soutenir durant leur transition, ou même simplement dire : "Je suis là pour toi, je te comprends et je t'accepte tel-le que tu es."»

**MANON, 25 ANS,
VOLONTAIRE EN SERVICE
CIVIQUE, TOULOUSE
«MA MÈRE M'A DIT :
"TU ME FAIS HONTE"»**

«C'est une honte, qu'est-ce qu'on va faire de toi ? Salope !» Je n'y peux rien, cette fille me plaît. Elle a un joli visage, une peau de bébé, il y a une putain d'attraction. Des sentiments aussi purs et innocents que l'amour, qu'est-ce qu'il peut y avoir de mal à ça ? En 2011, j'ai rencontré Jennifer après des mois de tchat sur Internet. Elle a traversé la France pour moi. On avait décidé de garder notre relation secrète. Je sentais que ça ne passerait pas auprès de ma famille. Sauf qu'ils l'ont su et l'enfer a commencé. M'empêcher de la voir, de sortir, me rabaisser, m'insulter... C'était parti pour des années de souffrance.
«Chaque matin, j'attendais impatiemment la fin de journée. Chaque soir, je ressentais les mêmes peurs jusqu'à m'endormir. Il m'a fallu presque dix ans pour comprendre que les parents

peuvent être nocifs pour l'épanouissement de l'enfant. Il n'y a pas eu de dispute précise, c'était tous des moments cassure... "Mais qu'est-ce qu'on va penser de nous ?" disait ma mère. Quand on était en société : "Ce n'est qu'une passade." Quand on faisait les magasins avec ma copine : "Ne vous tenez pas la main." Et quand on était en intimité : "C'est dégueulasse, qu'est-ce que vous pouvez faire entre filles ? Un homme c'est tellement mieux."
«Jennifer et les suivantes, elle les a présentées comme des "amies" à son entourage, et m'empêchait chaque geste tendre... C'est à 20 ans que j'ai réalisé à quel point leur attitude n'était pas normale. Le moment qui m'a le plus marquée, c'est quand une fois, dans le jardin, contenté mais méfiante que mon entourage ait accepté facilement ma moitié, j'ai décidé de m'approcher de ma copine et de l'embrasser. J'ai senti une main dans mes cheveux me tirer violemment en arrière. C'était ma mère : "Tu me fais honte." L'humiliation. L'incompréhension. Depuis, je me tiens le plus possible éloignée d'eux. Parce que le problème, ce n'est pas moi. C'est eux.»

Retour en classe : pour qui et pour quoi faire ?

L'école redevient obligatoire mais l'objectif est plutôt de recréer du lien social que de terminer les programmes

Peut-on, en l'espace d'une semaine, passer d'un petit quart des écoliers scolarisés à la quasi-totalité ? C'est en tout cas la mission qu'a assignée Emmanuel Macron au monde enseignant en annonçant, pour lundi 22 juin, la réouverture des écoles et des collèges « pour tous » et dans des « conditions normales ». Une course contre la montre : huit jours sont passés entre l'allocution présidentielle et la date de la reprise effective. Cinq jours seulement, entre la diffusion du protocole assouplissant les règles sanitaires imposées dans les établissements depuis leur réouverture, à la mi-mai, et le retour annoncé de la totalité des enfants. A ce jour, près de 1,8 million d'écoliers – sur un total de 6,7 millions – ont pu retourner à l'école mais rarement à temps complet. Au collège, ils sont 600 000 sur 3,3 millions.

De nouvelles règles à appliquer

Pour faire à tous une place dans leur classe, les professeurs n'ont souvent eu qu'une après-midi, celle de vendredi, pour « se remettre dans une configuration normale », comme le résume Delphine, directrice d'une petite école du centre de la France. Ou presque. Car si, en cette troisième étape du déconfinement, les règles de distanciation physique en maternelle sont levées, elles sont encore « recommandées » en élémentaire et au collège. Certaines équipes veulent s'en tenir « strictement » à la règle du « 1 mètre latéral » (contre 4 mètres carrés précédemment) désormais préconisée dans les « espaces clos ». D'autres n'excluent pas de s'en affranchir. « On a ressorti les tables et les chaises rangées pour partie au grenier, pour partie dans une salle des fêtes, raconte ainsi Delphine. Assis sur leur chaise, les élèves seront plus ou moins correctement espacés. Debout, c'est autre chose... »

Sabine, qui dirige une école en Seine-Saint-Denis, a elle aussi « remis en ordre » sa salle de classe vendredi : « On a réorganisé les tables en rangs d'oignons plutôt qu'en îlots, explique-t-elle. Le 1 mètre latéral, ça ne sera pas forcément 1 mètre... On n'a pas le choix s'il faut accueillir plus d'enfants. »

Une rescolarisation obligatoire

Car officiellement, les cours redeviennent obligatoires. « Notre objectif, c'est que 100 % des élèves reviennent », a défendu le ministre de l'éducation sur France Inter, lundi matin, sans exclure ni confirmer la possibilité de sanctions à l'encontre des parents hésitants. « On veut être dans une position de compréhension, d'aide et d'appui, a fait valoir Jean-Michel Blanquer. On appellera les familles, mais les règles normales s'appliquent. »

Au primaire, les enseignants dressent un même constat : à quinze jours des congés d'été, le 4 juillet, ils se heurtent à un « noyau dur » de parents d'élèves pour qui le « sens » de cette reprise ne va pas de soi. « Après avoir tenu le standard téléphonique pour les parents éconduits qui réclamaient leur place, on voit se manifester les familles réticentes qui céderaient volontiers la leur », résume le directeur d'une école dans les quartiers populaires de Marseille.

A quinze jours des congés d'été, les enseignants se heurtent à un « noyau dur » de parents d'élèves pour qui cette reprise ne va pas de soi

Selon un sondage pour Franceinfo et *Le Figaro* publié le 18 juin, 55 % des parents ne renverraient pas leur enfant à l'école ou ne sont pas sûrs de le faire. Une estimation supérieure à ce que perceivent, à leur échelle, les directeurs d'école, mais qui sur le fond ne les surprend pas. « On a laissé les familles s'organiser comme elles le pouvaient, témoigne une directrice à Paris. Certaines ont trouvé une solution de garde alternative ou ont déjà envoyé leurs enfants au vert. On ne va quand même pas leur jeter la pierre ! »

Retisser un lien, retrouver un rythme

Pour lundi, cette enseignante voulait pourtant croire en une « vraie reprise » : elle ne prévoit pas plus d'une douzaine d'enfants absents, sur les 120 qu'elle accueille habituellement. Dans l'école de Delphine, cinq familles qui n'ont pas donné de nouvelles – sur une cinquantaine – pourraient manquer à l'appel. Directrice en Seine-Saint-Denis, Sabine recense, elle, une dizaine de « parents hésitants » pour 183 enfants. Toutes trois rivalisent d'arguments pour défendre cette réouverture « au plus grand nombre ». Même pour quinze jours ; même si le « risque zéro » n'existe pas du point de vue sanitaire. Parce qu'« il est urgent de retrouver un rythme », souffle l'une. Parce qu'« après l'interruption brutale mi-mars, on doit prendre le temps de retisser un lien avec l'école », souligne la seconde. Parce qu'« il est important d'évaluer comment les enfants ont vécu la crise ; un préalable, pour se projeter en septembre », explique la troisième.

Cela implique le retour en classe de davantage de professeurs, alors qu'un tiers travaillait encore à distance la semaine passée, de source ministérielle. Et que 1 sur 10 environ est considéré « à risque » de Covid-19, de source syndicale. « Elèves, parents, enseignants : tout le monde a besoin d'un semblant de retour à la normalité », défend Laurent Klein, directeur à Paris, qui espère que la « joie de se retrouver, même pour quelques jours, prendra le pas sur la fatigue et les peurs partagées ». « Même en maternelle, mes élèves ont compris qu'ils vivaient une étape importante », raconte Katia Philippe, enseignante dans l'arrière-pays niçois. Avec les huit enfants qu'elle accueille en classe depuis la mi-mai, elle a entouré sur un calendrier le « moment où on pourra retrouver les copains, raconte-t-elle. Ils ont compté chaque jour ».

Dépasser un « plafond » au collège

Le retour à la normale semble plus complexe dans les collèges où, à écouter les chefs d'établissement, on aurait déjà atteint un « plafond ». « On peut s'attendre à accueillir plus d'élèves en valeur absolue, c'est-à-dire qu'on aura sur un jour, en une fois, tous les élèves qu'on avait jusqu'à présent par roulements et par niveaux », explique Philippe Vincent, du syndicat de proviseurs SNPDEN-UNSA. Mais le total ne fera sans doute jamais plus que la moitié des collégiens. »

A la tête du plus gros collège de l'académie de Toulouse, José Jorge confirme : il a fait revenir 540 de ses 1200 élèves, et ne pense pas faire « beaucoup mieux ». Ce serait « trop difficile à vivre », dit-il : on recommande encore aux collégiens de porter un masque si la distance de « 1 mètre latéral » ne peut être respectée. « Avec les températures qui grimpent, ça promet... » Sans compter qu'en cette période de l'année, habituellement, les manuels sont rendus, les conseils de classe achevés.

Parviendra-t-on dans ces conditions à faire revenir les élèves dits décrocheurs, « cible » initiale de la reprise ? Bon nombre de chefs d'établissement en doutent, rappelant qu'en cette période de l'année, l'absentéisme est « d'ordi-

naire » massif. « On peut même imaginer que des élèves qui venaient en cours à effectif réduit ne reviendront pas à effectif complet, avance Philippe Donatien, proviseur à Montauban et porte-parole du syndicat ID-FO. La motivation s'envole au fil des journées. »

D'autres confient, sous couvert d'anonymat, qu'ils ne « forceront pas le mouvement ». Ou qu'ils ne modifieront plus les emplois du temps. « On en est à notre troisième réorganisation », explique l'un d'eux, à Paris. Ce principal évoque des « consignes absurdes » qui circulent : « On nous dit que si les collégiens sont trop nombreux, on n'a qu'à enlever les tables... Jusqu'où est-on prêt à aller pour pouvoir afficher un bon bilan chiffré ? »

Soutien psychologique et pédagogique

« Il faut bien avancer, rappelle Philippe Vincent. En rappelant dans leur classe tous les élèves, on leur signifie qu'il est temps de se remettre au travail. Cela a son im-

portance : si tous sont invités à revenir le 22 juin, c'est qu'ils pourront tous reprendre en septembre. »

Reste une question : à quoi va-t-on occuper les quinze jours à venir, alors que les élèves ont diversement vécu le confinement et en sortent avec des niveaux disparates ? « Chaque jour, chaque heure de cours compte, que ce soit sur le plan psychologique ou pédagogique », a encore souligné lundi, sur France Inter, Jean-Michel Blanquer. Les enseignants le disent : en quinze jours, ils ne feront pas de « miracles pédagogiques », mais ils pourront identifier « là où en sont [leurs] élèves », distinguer ceux qui ont le plus « perdu » et ceux qui ont « tiré leur épingle du jeu ». Evaluer, réviser, échanger... avant de se replonger « dans le dur » des programmes scolaires. Ceux-ci ne devraient pas être aménagés : il n'est « ni possible ni souhaitable » de les revoir, a affirmé Souâd Ayada, présidente du Conseil supérieur des program-

Les enseignants restent prudents : en quinze jours, ils ne feront pas de « miracles pédagogiques »

mes, dans un entretien à l'agence spécialisée AEF.

Quinze jours pour des adolescents, ce n'est pas rien, souligne la psychologue Agnès Florin. « Même si pour certains le cocon familial durant le confinement a pu être vécu comme sécurisant, c'est loin d'être le cas pour tous, et les élèves ont besoin de retrouver cet élément essentiel de socialisation qu'est l'école dans nos sociétés occidentales. » Cela ressort déjà de l'enquête que cette professeure émérite de psychologie de l'enfant et de l'adolescent a lancée à l'université de Nantes avec douze

autres chercheurs : 660 collégiens y ont déjà pris part. « Les jeunes ont plus que jamais besoin, avec la crise sanitaire, qu'on leur donne la parole », défend Agnès Florin.

Les parents aussi. Après trois mois à faire l'école chez eux, en tentant de concilier télétravail et devoirs, souvent jusqu'à l'épuisement, bon nombre d'entre eux confient ne pas attendre « grand-chose » de cette fin d'année sur le plan strictement scolaire. Mais « beaucoup » sur le plan social et moral. « Les enfants sont contents, les parents peuvent reprendre le boulot à plein temps », souffle Charlotte, maman parisienne de trois enfants. « Je n'ai aucune attente pédagogique, reconnaît Géraldine, elle aussi Parisienne. Mais c'est bien de pouvoir clôturer l'année et dire au revoir aux copains et aux profs tout en permettant un petit bilan de cette période si compliquée. Il faut au moins ça... pour pouvoir rebondir. » ■

MATTEA BATTAGLIA

envie
DE PRENDRE DE LA HAUTEUR
Destination Blois Chambord

Photo : L. de Serres

C'EST ÇA, LA RENAISSANCE EN CENTRE-VAL DE LOIRE !
ENVIDEVACANCES-CENTREVALDELOIRE.COM | BLOISCHAMBORD.COM

« Sécu » : la cinquième branche, « coquille vide » ?

Les sénateurs ont voté avec réserve, mercredi, cette évolution destinée à la prise en charge du grand âge

Il aura fallu qu'une pandémie décime des personnes âgées par milliers pour que l'engagement pris en avril 2018 par Emmanuel Macron se réalise. « *Un dernier âge de la vie est en train de se créer sous nos yeux, celui de la dépendance ou de l'autonomie réduite. C'est un nouveau risque qu'il nous faut construire*, expliquait-il alors. *C'est la collectivité nationale qui va devoir prendre ce financement en charge.* » La crise sanitaire a servi de détonateur.

A la faveur de deux projets de loi, l'un organique et l'autre ordinaire, consacrés au remboursement de la dette sociale au lendemain de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a jeté les bases de la création d'une « cinquième branche » de la Sécurité sociale pour « l'autonomie » des personnes âgées et handicapées. « *L'occasion a fait le larron* », a ironisé Yves Daudigny, sénateur (Parti socialiste) de l'Aisne, lors du vote des deux textes par le Sénat, mercredi 1^{er} juillet. Ils avaient déjà été adoptés en première lecture, le 15 juin, par l'Assemblée nationale.

Pour le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, cette cinquième branche de la Sécurité sociale est « *la première pierre d'une réforme en faveur du grand âge* » promise par l'exécutif depuis 2018. Créer une branche spécifique va permettre d'« *identifier des recettes, des dépenses, pour mettre en évidence l'effort national* » à consentir pour le grand âge et le handicap et « *garantir un équilibre* », indiquait M. Véran le 12 juin, dans un entretien accordé au *Mensuel des maisons de retraite*.

Présentation détaillée

De fait, les crédits consacrés aujourd'hui aux personnes âgées et handicapées s'élèvent à 66 milliards d'euros. Certains émanent de l'Etat, d'autres de la Sécurité sociale, d'autres enfin des départements... Mais ils sont dispersés et leur évolution globale ne fait l'objet d'aucune présentation ni débat exhaustifs au moment du vote du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) chaque automne.

Députés et sénateurs n'examinent qu'une petite part de cette manne : les 22 milliards d'euros qui figurent dans l'enveloppe de l'Objectif national des dépenses

d'assurance maladie. Les 66 milliards figurent dans une annexe de la loi, peu lisible. « *On n'est pas sûrs que ce "pognon de dingue", comme aurait dit Macron, soit d'une efficacité suffisante dans le champ de l'autonomie* », confie un expert du dossier. La création d'une « branche autonomie » imposera une présentation détaillée des dépenses et des recettes permettant au Parlement d'en évaluer la progression et d'en débattre.

Les crédits consacrés aujourd'hui aux personnes âgées et handicapées s'élèvent à 66 milliards d'euros

Par rapport aux quatre autres branches (famille, vieillesse, maladie, accident du travail) de la Sécurité sociale, administrées au sein d'une caisse où siègent les syndicats et le patronat et dans laquelle l'Etat est partie prenante, la cinquième branche aura un pilotage différent. Elle sera confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), créée en 2004 au lendemain de la canicule de 2003 pour gérer, notamment, l'aff



fection des fonds récoltés lors de la journée de solidarité en faveur des personnes âgées.

La CNSA dispose aujourd'hui d'un budget de 27 milliards d'euros. La création d'une branche autonomie conduirait à lui confier le contrôle de la totalité des 66 milliards d'euros. « *L'assemblage de l'ensemble des crédits permettrait de mieux les utiliser* », anticipe Marie-Anne Montchamp, présidente de la CNSA. « *Nous pourrions attribuer ces ressources de manière transversale, les rendre fongibles pour optimiser les financements de certaines actions et faire bien mieux avec ce dont on dispose* », plaide l'ancienne secrétaire d'Etat de Jean-Pierre Raffarin puis de François Fillon, ralliée à Emmanuel Macron en 2017.

M^{me} Montchamp milite pour que la cinquième branche soit l'occasion d'agrandir le « *périmètre budgétaire de l'autonomie* ». Elle prône ainsi l'intégration dans la nouvelle branche des crédits consacrés par le ministère du logement aux personnes âgées pour leur permettre de continuer à vivre chez elles. « *L'architecture de la cinquième branche doit être l'occasion d'une contractualisation entre l'Etat et les départements qui financent le secteur* », poursuit-elle.

« A la sauvette »

Si l'exécutif et les grands acteurs du secteur ont d'ores et déjà une idée assez précise de l'utilité et du fonctionnement de cette cinquième branche, les critiques et les réserves n'en restent pas moins fortes. Même si les sénateurs Les Républicains (LR) et centristes ont voté la réforme, mercredi, cette nouvelle branche leur apparaît comme une « *coquille vide* », créée « *à la sauvette* », selon Jean-Noël Cardoux, sénateur (LR) du Loiret. « *On pose un cadre avant de peindre le tableau* », déplore Philippe Mouiller, sénateur (LR) des Deux-Sèvres. Les sénateurs communistes se sont prononcés contre et ont remis en cause la nécessité de créer une branche alors que les crédits pour les personnes âgées et handicapées pourraient relever, à leurs yeux, de la branche maladie, voire de la branche vieillesse.

Le reproche principal adressé au gouvernement demeure l'absence de nouveaux financements. Pour faire pièce à cette cri-

Le reproche principal adressé au gouvernement demeure l'absence de nouveaux financements

tique, M. Véran a annoncé le 15 juin un apport supplémentaire d'un milliard d'euros pour les personnes âgées et handicapées, dans le PLFSS qui sera présenté à l'automne. Un effort conséquent, puisque les hausses, les années précédentes, n'ont pas dépassé 500 millions d'euros. Reste à savoir comment le financer.

« *La mise à contribution du Fonds de réserve pour les retraites pourrait être envisagée, mais il existe aussi d'autres pistes* », a indiqué M. Véran devant la commission des affaires sociales du Sénat, le 23 juin. Par ailleurs, les deux projets de loi qui prévoient la création de la cinquième branche fléchent vers la CNSA une part de contribution sociale généralisée (CSG), pour un montant estimé à 2,3 milliards d'euros à partir de 2024.

Ces deux financements sont loin de combler les besoins estimés par le rapport sur la réforme du grand âge remis au gouvernement en mars 2019 par le président du Haut Conseil du financement de la protection sociale, Dominique Libault. Il évalue les crédits supplémentaires nécessaires à 6,2 milliards d'euros par an d'ici à 2024 et à 9,2 milliards d'ici à 2030.

Sans réponse à cette inconnue budgétaire, le gouvernement renvoie à un rapport sur le fonctionnement et le financement de la cinquième branche, confié à Laurent Vachey, inspecteur général des finances. Ses conclusions sont attendues pour la mi-septembre. « *Le gouvernement présentera un projet de loi dédié à l'autonomie à l'automne en conseil des ministres* », a indiqué mercredi Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, qui défendait les deux textes de loi au Sénat. Ils devraient faire l'objet d'une lecture définitive dans les deux Chambres d'ici à la fin juillet. ■

BÉATRICE JÉRÔME

Au procès de Tyler Vilus, des « aveux » minimalistes

Le djihadiste a reconnu, mercredi, qu'il avait l'intention de commettre des actes violents en quittant la Syrie

Pourquoi Tyler Vilus a-t-il quitté la Syrie à l'été 2015 ? « *Les enquêteurs de la DGSI n'ont aucun doute sur le fait qu'il revenait en Europe pour commettre un attentat* », a répondu, en début de procès, un fonctionnaire de la direction générale de la sécurité intérieure, devant la cour d'assises spécialement composée de Paris, qui juge le djihadiste français jusqu'à vendredi.

Après deux ans dans les rangs de l'organisation Etat islamique (EI), Tyler Vilus était arrêté le 2 juillet 2015 à l'aéroport d'Istanbul. Muni d'un passeport qui n'était pas le sien, il s'appropriait à décoller vers Prague. « *Ma conviction, c'est qu'il remonte pour frapper*, est aussi venu dire à la barre le juge d'instruction chargé du dossier, David De Pas. *Il aurait pu être dans le Thalys [attentat du 21 août 2015], il aurait pu être dans le 13-Novembre, il aurait pu être dans autre chose.* »

Cette conviction se fonde sur plusieurs témoignages d'autres djihadistes, sur les fréquentations de l'accusé en Syrie – plusieurs ka-

mikazes du 13-Novembre –, sur la date de son départ, au cœur d'une vague d'attentats en Europe, et sur plusieurs indices laissés par Tyler Vilus lui-même, au premier rang desquels ce message envoyé juste après son arrestation à Istanbul à Abdelhamid Abaaoud, cerveau du 13-Novembre : « *Ils vont pas m'enfermer indéfiniment. Ça change rien, dès que je sors, j'agis.* »

« Mourir les armes à la main »

Jusqu'au mercredi 1^{er} juillet, Tyler Vilus, 30 ans, avait toujours nié la moindre intention violente en quittant la Syrie, et constamment avancé la même version : il avait voulu partir pour préparer l'installation de sa famille en Mauritanie, mais avait dû faire croire à l'EI qu'il allait commettre des attentats pour éviter que ses proches restés sur place ne subissent les représailles infligées aux déserteurs.

Mercredi, cette version s'évapore, et pour la première fois d'une audience anesthésiée par la parole abondante et monocorde de l'accusé, les débats cessent de tourner en rond : « *Une ou deux*

semaines avant mon départ, je suis allé voir Abaaoud et je lui ai dit : "Tous les gens que je connaissais en Syrie sont morts, je veux sortir faire quelque chose." »

Le président de la cour insiste, Tyler Vilus poursuit. « *Pour moi, c'est clair et net, je vais poursuivre le djihad. Quand je pars de Syrie, je sais que je vais mourir, c'est un chemin sans retour.*

– *Vous alliez commettre un attentat ?*

– *Je ne peux pas vous dire oui. Je ne vais pas me faire exploser en tout cas, je n'ai jamais été convaincu par le fait de mettre fin à ma vie. Je pars pour mourir les armes à la main.*

– *Pouvez-vous être plus précis ?*

– *J'envisageais de mourir dans un combat. Qu'on me tue.*

– *En attendant un commissariat ?*

– *Peut-être une base militaire. Je ne peux pas être plus précis, je n'avais pas de projet à ce moment-là.*

Tyler Vilus ne livrera pas davantage de détails, ni sur l'agenda, ni sur la cible. « *Je n'en avais pas. D'ailleurs je n'ai pas fait de vidéo de revendication avant mon départ.* »

Il quitte la Syrie avec 7000 euros et, sur un bout de papier, l'adresse d'un squat en France. « *On m'a dit : "Si t'as un problème, tu peux atterrir là-bas."* » Mais, insiste-t-il, il ne visait pas spécialement son pays natal : « *C'était le plus difficile, c'était là que j'étais le plus recherché. Le djihad, c'était face aux croisés, pas que face la France.* »

L'avocat général semble perplexe devant le revirement de l'accusé : « *Pourquoi ces aveux aujourd'hui ?*

– *Vous êtes avocat général, répondez Tyler Vilus. Vous devez savoir qu'il y a des moments comme ça aux assises. Pour moi, les assises, c'était une date butoir. Ça fait cinq ans que je traîne mon histoire. C'est le moment pour moi d'acter le fait que, sur énormément de choses, j'ai changé. Mais le changement ne peut pas être abouti si on ne reconnaît pas ses erreurs.* »

Tyler Vilus fait face à trois chefs d'accusation : association de malfaiteurs, pour laquelle il encourt vingt ans ; direction d'un groupe terroriste, pour laquelle il encourt trente ans ; meurtres en

bande organisée, pour lesquels il encourt la réclusion à perpétuité.

« *Avoir projeté sur le territoire national un passage à l'acte violent* » est l'un des éléments constitutifs de l'infraction d'association de malfaiteurs. Tyler Vilus ayant reconnu d'autres éléments – avoir appartenu à l'EI, combattu en son sein et relayé sa propagande –, sa condamnation pour ce chef d'accusation semble actée. L'aveu flou d'un projet d'attentat, formulé mercredi de manière si évasive, n'y changera pas grand-chose.

Il lui reste à être interrogé jeudi sur les deux meurtres – deux exécutions en pleine rue en 2015 à Al-Shadadi, dans l'est de la Syrie – dans lesquels l'accusation lui prête un rôle, ce qu'il nie farouchement. L'enjeu est autrement plus important : la prison à vie. Au cours des débats, mercredi, le président de la cour a demandé à l'accusé : « *Pourquoi devrait-on vous croire sur parole aujourd'hui ?* » L'accusé a répondu : « *Vous ne devez pas me croire sur parole. Mais je n'ai que ma parole.* » ■

HENRI SECKEL

FISCALITÉ

Douze milliards d'euros récupérés dans la lutte contre la fraude fiscale

La lutte contre la fraude fiscale a rapporté 12 milliards d'euros en 2019, a annoncé Gérard Darmanin, le ministre des comptes publics, le 1^{er} juillet, sur Twitter. Le résultat de cette année « *record* » va au-delà des 9 milliards d'euros annoncés en février par le premier ministre, Edouard Philippe, et il est 50 % plus élevé qu'en 2018.

SOCIAL

Le Conseil d'Etat rejette un recours concernant les élus du personnel

Le Conseil d'Etat a rejeté, mercredi 1^{er} juillet, le recours engagé par Force ouvrière, Solidaires et le Syndicat des avocats de France contre une ordonnance et un décret qui raccourcissent temporairement les délais de consultation des élus du personnel dans les entreprises (*Le Monde* daté du 28-29 juin). La haute juridiction a estimé que la « *condition d'urgence* », nécessaire pour toute requête en référé, n'était pas remplie.